

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 24 Juin 2014 - 26 Chaâbane - N° 642 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION

**Le consensus pour plus de stabilité, plus d'union et plus de rayonnement international de l'Algérie**

Page 3



**Sortie de plusieurs promotions à travers le pays**

Page 4

## TRANSPORTS

**Relancer les dessertes aériennes vers l'Afrique à partir des aéroports du Sud**

Page 5

**ALGÉRIE 4**

**CORÉE DU SUD 2**



## La victoire du courage et de la volonté



Boualem B.

Ce n'est pas un rêve, ni un hasard, encore moins un exploit. Ceux qui connaissent parfaitement la mentalité et les grands traits de caractère des Algériens le savent. La victoire, ô combien bienvenue et attendue contre la Corée du Sud en Coupe du monde, dimanche, dans une ville de Porto Alegre totalement acquise à ces formidables supporters venus de la lointaine Algérie, n'est en définitive que

cette formidable expression de la mentalité de l'Algérien devant des situations historiques déterminantes. Ceux qui connaissent, donc, l'histoire de notre pays savent qu'une poignée d'hommes rudimentairement armés, mais soutenus par tout un peuple, ont terrassé il y a un peu plus de 50 ans la plus redoutable armée coloniale, obligée par les armes à capituler et reconnaître sa défaite face à la gloireuse Armée de libération nationale (ALN). Dimanche, au Brésil, 11 Algériens déterminés, soutenus par des milliers de supporters qui forment la plus extraordinaire galerie

de ce Mondial, avec un kop de rêve dans les tribunes, ont démontré que pour dans chaque Algérien sommeille un lion. La bataille pour la qualification au second tour de ce mondial «sans pitié», où deux témoins sont déjà sortis par la petite porte, dont le champion en titre, l'Espagne, rien que ça, devient, certes, plus ardue, plus palpitante, plus stressante, mais elle aura au moins prouvé que l'Algérie est une Nation à respecter, une Nation qui renferme des hommes de talents, des joueurs de grande qualité, pour peu qu'on leur fasse confiance.

Page 24



## COMMUNICATION

**Grine : «Un cahier des charges et un statut pour les radios de proximité pour très bientôt»**

Page 5

## FINANCES

**Le nombre de comptes spéciaux sera réduit à 55 en 2015**

Page 8

## SANTÉ

**Prise en charge de la douleur**

Pages 12-13

## REPORTAGE

**LA SOGRAL**  
**1 100 départs et 20 000 voyageurs /jour**

Page 11



**SELON L'UNICEF**  
**2 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année en Afrique**

Page 10

## Météo



### Régions Nord : 26° à Alger

Temps partiellement voilé avec formations de foyers orageux isolés vers les Hauts-Plateaux en cours d'après-midi évoluant progressivement vers les côtes en cours de nuit.  
Les vents seront variables, faibles à modérés.  
La mer sera belle à peu agitée.

### Régions Sud : 40° à Tamanrasset

Temps généralement voilé de l'Extrême sud vers le Hoggar/Tassili et le Nord Sahara avec évolution orageuse.  
Ailleurs, temps ensoleillé.  
Les vents seront variables modérés avec chasse sable locaux.

## CE MATIN À L'AURASSI 341 membres du CC du FLN invités à prendre part aux travaux de la session ordinaire

341 membres sur les 351 que compte le Comité central (CC) du parti du Front de libération nationale (FLN) ont été invités à prendre part aux travaux de la session ordinaire du CC prévue mardi à Alger, a affirmé hier M. Said Bouhedja, membre du bureau politique du FLN, chargé de la communication.

Dans une déclaration à l'APS, M. Bouhedja a précisé que l'invitation avait été adressée aux 341 membres "habilités à participer aux travaux" soulignant l'importance de cette session ordinaire, dernière avant le 10<sup>e</sup> congrès, "c'est pourquoi toutes les conditions ont été réunies pour assurer son succès tant sur le plan organisationnel que politique".

Il a rappelé que cette session avait été précédée de quatre rencontres régionales ajoutant que les militants du parti "fondent de grands espoirs sur cette session dans le but de parvenir à des résultats effectifs et de mieux prendre en charge les questions en suspens depuis le 9<sup>e</sup> congrès".

## JEUDI À L'ESAA Conférence sur le management algérien

L'Ecole supérieure algérienne des affaires (Esaa), organisera jeudi 26 juin de 9h à 12h30 à l'auditorium de l'Ecole, une conférence sur le thème «Management algérien, management efficace !».



## RAMADHAN Circulation du métro et du tramway d'Alger de 7h à 01h30 du matin

Le métro et le tramway d'Alger vont circuler, durant le mois de Ramadhan, de 7h00 à 01h30 du matin, 7 jours sur 7, a indiqué hier l'entreprise Métro d'Alger dans un communiqué.

Ces horaires seront en vigueur à partir de samedi prochain jusqu'au deuxième jour de l'Aïd El Fitr, a précisé la même source.

## FINANCES

### Le CPA réalise un bénéfice de 16,7 mds DA en 2013

L'Assemblée générale ordinaire du Crédit populaire d'Algérie (CPA) a approuvé les comptes sociaux relatifs à l'exercice 2013 avec un total bilan de 1,362 milliards (mds) DA et un résultat net bénéficiaire de 16,703 mds DA, a annoncé la banque.

L'Assemblée générale ordinaire du CPA, tenue en date du 29 mai 2014, a également adopté le rapport de gestion du Conseil d'administration, a précisé la même source.

L'AG du CPA a décidé d'affecter 10 milliards de DA du résultat net en dividendes, 5,8 mds en réserves facultatives et 5 % à des réserves légales, soit 835 millions de DA.

## CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence-débat sur Le diabète et le Ramadhan

Le P.M'hamed Benredouane, dermatologue, chef de service au CHU Mustapha et animateur TV de l'émission Avis religieux sur Canal Algérien, les professeurs Zakkia Arbouche, chef de service diabétologie au CHU Nédrir Mohamed (Tizi-Ouzou) et présidente de la Société algérienne de diabétologie, Meziani Nabila, endocrinologue au CHU Mustapha Pacha, le D' Karim Messous, diététicien au centre de diabétologie des Annasers, les cheikhls Nourredine Mechouet, président de l'Association algérienne des



zaouïas et de la culture souffie et Hadjimi Deloul, président du syndicat des imams, animeront ce matin à 10h30 une conférence-débat au Forum de DK News portant sur «Le diabète et le Ramadhan».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.



## DEMAIN À 10H30 Le P-DG d'Air Algérie M. Boultif Mohamed Salah invité du Forum de DK News



M. Boultif Mohamed Salah, président directeur général de la compagnie Air Algérie sera l'invité du Forum de DK News demain mercredi 25 juin à 10h30.

Outre le développement de la compagnie, M. Boultif abordera, au cours de cette confé-

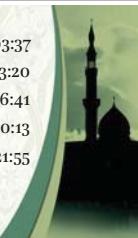
rence-débat le dispositif de la saison estivale 2014, l'opération transport des supporters au Brésil et bien entendu la campagne hadj 2014.

Cette rencontre se tiendra au siège de notre publication 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

## Horaires des prières

Mardi 26 chaâbane 1435

	Max	Min
Alger	26°	19°
Oran	25°	20°
Annaba	29°	19°
Béjaïa	26°	19°
Tamanrasset	40°	24°



## DEMAIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

### Conférence à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'abus et le trafic de drogue

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'abus et le trafic de drogue qui coïncide avec le 26 juin de chaque année, le Forum de la Sécurité nationale abritera demain mercredi à 9h00, au siège de la Direction de la police judiciaire de Ben Aknoun, une conférence qui sera animée par le contrôleur de police Abdekader Kara Bouhadba, directeur de la police judiciaire en présence des représentants de la société civile, des cadres de la DGSN et des médias.



## AUJOURD'HUI À TIZGIRT Distribution d'accessoires pour non- voyants

Le président de l'association italienne «Cannes blanches», Noureddine Amrouche, organise aujourd'hui et demain à Tizgirt, wilaya de Tizi-Ouzou, une cérémonie durant laquelle il procédera à la remise de cannes pliantes, montres et livre en braille pour les non-voyants.

## OPÉRATION DON DU SANG Le personnel de Mobilis se mobilise !



Comme de tradition, les employés de Mobilis se sont mobilisés, hier lundi 23 juin 2014, pour une action «don du sang», organisée au niveau de la Direction générale de l'entreprise en collaboration avec l'Agence nationale du sang. La veille du mois sacré de Ramadhan, le personnel de l'entreprise ont fait montre d'une grande générosité, de solidarité et un engagement indéfectible et exemplaire pour la réussite de cette action humanitaire. Le staff management de Mobilis a répondu présent pour ce grand rendez-vous, et a donné l'exemple d'une citoyenneté sincère en s'impliquant dans cette noble action humanitaire désormais ancrée dans les mœurs de Mobilis. Durant cette grande opération de solidarité, plus d'une centaine de pochettes de sang ont été comptabilisées pour le compte de l'Agence nationale du sang.

# RÉVISION DE LA CONSTITUTION

## L'Onec pour un régime semi-présidentiel

L'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec) propose l'instauration d'un régime semi-présidentiel à même d'assurer des prérogatives au Premier ministre qui doit être issu de la majorité parlementaire, a indiqué lundi à Alger son secrétaire général, Tayeb Houari.

M. Houari affirmé, dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, inscrite dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution, que le régime semi-présidentiel était «de plus approprié», soulignant aussi l'importance de redonner au Parlement sa mission de contrôler l'Exécutif.

Il a appelé, par ailleurs, à promouvoir la Réconciliation nationale afin de garantir son apport au dé-



veloppement de la société et la sauvegarde de la paix et la sécurité.

Mettant en avant l'importance de la Constitution dans la protection de l'ensemble des composantes de la société et pour assurer la stabilité des institutions de l'Etat, M. Houari,

a appelé, en outre, à constitutionnaliser un Haut conseil de la sauvegarde de la mémoire. Il a tenu à rappeler que la plate-forme sur laquelle l'Onec s'est appuyée pour proposer ses amendements à la Constitution était l'appel du 1<sup>er</sup> Novembre.

## 8 organisations étudiantes proposent la création d'un conseil supérieur de la jeunesse

Plusieurs organisations étudiantes ont plaidé pour la création d'un conseil supérieur de la jeunesse, lors de leur rencontre, dimanche à Alger, avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, chargé de mener les consultations sur le projet de révision constitutionnelle.

Il s'agit de l'Union nationale des étudiants algériens (Unea), l'Union générale des étudiants algériens (Ugea), l'Organisation nationale de la solidarité étudiante (Onse), l'Alliance pour le renouveau étudiantin (ARE), l'Union générale des étudiants libres (Ugel), la Ligue nationale des étudiants algériens (Lnea), la Solidarité nationale étudiante (SNE) et l'Organisation nationale des étudiants algériens

(Onea). A l'issue de leur rencontre avec M. Ouyahia, les responsables de ces organisations ont jugé nécessaire la création d'un conseil supérieur de la jeunesse pour une meilleure prise en charge des problèmes de la jeunesse et un meilleur accompagnement des jeunes dans les différents domaines.

Ils ont appelé, dans le même cadre, pour une Constitution consensuelle soumise à un référendum, l'instauration d'un régime semi-présidentiel, la création d'un poste de vice-président.

Les propositions des organisations étudiantes ont porté, en outre, sur la consécration de l'indépendance de la justice, la séparation des pouvoirs, ainsi que l'inscription de la réconciliation nationale dans le préambule de la Constitution.

La révision de la Constitution doit contenir, également, ont-ils souligné, le renforcement des valeurs de la démocratie et des droits de l'homme, la consécration des libertés individuelles et collectives, la criminalisation de l'acte de corruption, l'institutionnalisation de l'université.

Les organisations étudiantes ont plaidé, dans leurs propositions, en faveur de la constitutionnalisation du Conseil national économique et social (Cnes), l'officialisation de la langue amazigh, la préservation des richesses du pays pour les générations futures et mis l'accent sur la nécessité de développer davantage les secteurs de l'éducation et de l'enseignement.

APS

## L'incontournable consensus

**Kamel Cherif**

Le consensus est devenu plus qu'un choix dans le processus de la révision constitutionnelle. C'est plutôt un engagement et une obligation de toutes les parties et forces vives du pays dans la mesure où il s'agit d'aboutir à une Constitution consensuelle.

Les consultations menées sur le projet de révision constitutionnelle par le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, ont permis aux différentes sensibilités et parties de se présenter à la présidence de la République afin de donner leur avis sur le futur texte fondamental du pays.

Toutes les tendances et obédiences ont été conviées et consultées. Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait promis que ces consultations seront sans limite. Mieux encore, elles sont sans tabou, quand on sait que des «personnalités» ne faisant pas l'unanimité au sein de la presse et d'une partie de la société, avaient été invitées. Il s'agit d'Algériens qui n'ont pas de pays de rechange, avait lancé Ouyahia, signifiant que la sagesse veut que l'on discute et que l'on dialogue avec ces Algériens au lieu d'opter pour la politique de l'exclusion qui mène inéluctablement vers l'impassé.

C'est dans le sens du dialogue global et de la concer-

tation intégrale que ces consultations sont menées. Ouyahia avait rappelé aussi les péripéties de la concorde nationale dans les années 1990, laquelle avait abouti à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. Il a fait savoir que des tabous avaient été cassés pour parvenir à la réconciliation nationale et au recouvrement de la paix et de la sécurité en Algérie. Aujourd'hui, c'est sur cette même lancée que la révision constitutionnelle est amorcée. Tous les Algériens sont consultés et ont le droit de donner leur avis sur le futur texte fondamental du pays, dont l'ambition consiste à arrimer l'Algérie sur le socle de la modernité.

Ouyahia a annoncé que les consultations se poursuivront jusqu'au 8 juillet prochain. Mieux encore, il a tendu la perche à ceux qui persistent à observer le boycott de ces consultations, sachant que les sociétés civilisées sont celles qui communiquent et où le dialogue est permanent. Il s'agit en somme d'une culture de conciliabule et de concertation que les autorités du pays entendent instaurer et ériger en règle. Aussi, compte tenu des résultats probants de la politique de la réconciliation nationale, il était plus qu'indiqué de continuer dans cette voie afin de faire du dialogue et de la concertation des vertus et des principes constants au sein de la société algérienne.

**Le consensus pour plus de stabilité, plus d'union, plus de rayonnement international de l'Algérie**

**O.Larbi**

«En droit, un accord consensuel désigne un accord, un contrat formé par le seul constat du consentement des parties»

En politique, «c'est l'emploi d'une méthode de prise de décision, où l'on met l'accent sur la validité de l'opinion exprimée par chacune des parties en présence et qui s'efforce d'enterrer un choix susceptible de recueillir un accord présenté comme unanime ou quasi unanime».

Cette démarche consensuelle est à l'œuvre dans la révision de la constitution. Elle révèle que le paysage politique algérien, dans toutes ses composantes, est pris en compte par la source du pouvoir constituant, à savoir le Président de la République qui l'a exprimé publiquement en lançant le train des réformes en 2011 à Sétif.

Pour que M. Abdelaziz Bouteflika se propose de renforcer l'édifice institutionnel algérien en préconisant une telle révision est consécutif au retour de la paix civile, à l'indépendance financière de l'Algérie (consolidée par le paiement anticipé de la dette extérieure qui s'élevait à 40 milliards de dollars et dont le service atteignait 30% du PIB, à l'émergence d'une société civile plus soucieuse de l'intérêt général et la maturation des questions du progrès et du développement.

La hausse du niveau de vie général, la satisfaction de plus en grande des besoins irrépressibles des couches sociales en matière de logement, d'emplois, de santé et d'éducation, de droits, d'égalité sont des données indiscutables.

S'ajoute à cela, la volonté affichée de tous les acteurs économiques et sociaux à relancer la production nationale dans toutes ses branches, de soutenir l'initiative privée, de promouvoir des partenariats d'excellence avec les groupes économiques étrangers, lesquels, sachant l'immense réservoir d'opportunités et donc d'enrichissement que recèle l'Algérie, accepte les conditions générales et les règles en cours pour ce faire.

En politique, en économie, et dans les autres sphères, l'Algérie a besoin d'un commandant en chef, d'un système qui assume la conduite des affaires en respectant toutes les conditions démocratiques et de droit.

### Constitution consensuelle

L'homme politique, au pouvoir ou en quête de pouvoir est parfois contraint à des reculs sur les rythmes de réalisation de son programme. Il arrive aussi que dans certaines situations, il est opportun de faire des concessions volontaires lorsqu'elles libèrent le champ politique des obstacles secondaires qui le polluent, qui l'entraînent et conduisent à perpétuer les retards dans la réalisation des objectifs, l'éducation nationale, la lutte contre les maux sociaux et les nouveaux défis que les nouveaux comportements individuels et de groupe font peser sur la société algérienne.

Les politiques responsables de la majorité et de l'opposition n'ignorent pas ces objectifs, ces pressions des acteurs sociaux pour aller de l'avant, ils savent que les menaces sur les sociétés sont réelles. Que toute action pour encourager les uns et juguler les autres est nécessaire et urgente. Parce que c'est une demande sociale.

C'est le sens qu'a voulu donner, Ahmed Ouyahia au consensus. C'est pourquoi dès le départ, la révision de la constitution a fait appel à tous : les partis, les associations nationales, les personnalités, les universitaires.

C'est une démarche d'association de tous les acteurs sociaux à la prise en charge commune de l'avenir de la Nation.

L'enjeu est en effet, celui du devenir de la Nation, dans un monde en perpétuel déséquilibre géostratégique, dans lequel les crises financières et de structure sont répétitives et influencent les politiques nationales du monde entier.

Etre consensuel, en Algérie aujourd'hui, c'est vouloir que tout le peuple algérien, toutes ses forces se mobilisent, au plus haut niveau de conscience pour que la souveraineté nationale, l'indépendance dans tous les domaines, le développement et la coopération libre avec tous les partenaires régionaux et internationaux profitent à chacun, dans la paix, la non intervention dans les affaires intérieures, le combat contre la corruption et le grand banditisme transfrontalier, le terrorisme international.

La nature du consensus algérien est de hisser l'Algérie encore plus haut, encore plus stable, plus unie et plus forte.

BATNA - ARMÉE

# Sortie de 6 nouvelles promotions de l'Ecole d'application de l'arme blindée...

Six nouvelles promotions de l'Ecole d'application de l'arme blindée (Eaab) de Batna sont sorties, lundi, au cours d'une cérémonie présidée par le commandant de la 5e Région militaire (RM), le général-major Ben Ali Benali.

Il s'agit de la 44<sup>e</sup> promotion de sous-officiers de perfectionnement, de la 18<sup>e</sup> d'officiers d'application spécialité blindée, de la 4<sup>e</sup> d'officiers d'application spécialité reconnaissance et guerre électronique, de la 20<sup>e</sup> en aptitude professionnelle militaire (2<sup>e</sup> degré), de la 36<sup>e</sup> en aptitude professionnelle militaire (1er degré) et de la 29<sup>e</sup> du brevet professionnel militaire de 2e degré.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le commandant de l'Eaab, le général Mohamed Omar, a indiqué que l'Ecole a formé



durant cette année, dans les différentes spécialités, cinq autres promotions d'officiers et de sous-officiers de pays amis, en plus de deux promotions d'éléments du service national.

Il a également mis en relief les efforts consentis pour former des cadres jouissant des compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches, en estimant que les défis de l'heure, dans la région, imposent une adaptation constante de la formation afin de «moderniser nos

forces armées appelées à défendre le pays en toutes circonstances». L'Eaab s'est employé à «former des promotions qualifiées en fonction des objectifs arrêtés par l'état-major», a encore souligné le général Mohamed Omar.

Baptisée au nom du Chahid Abdulkrim Haddad, les promotions sortantes ont été passées en revue avant l'attribution des grades et des certificats aux majors, suivie de la remise du drapeau de l'école aux promotions en formation.

Né le 14 novembre 1928 à El Tarf, le Chahid Abdulkrim qui avait participé à la guerre d'Indochine a rejoint, à son retour au pays en 1956, les maquis de la wilaya 2 historique. Il est tombé au champ d'honneur le 21 février 1961 en traversant la ligne Challe et Morice au lieu-dit Bouhchicha. Des membres de la famille du chahid ont été honorés à cette occasion en présence du général-major Ben Ali Benali, du wali de Batna, des cadres de l'Eaab et des autorités civiles et militaires. Des portes ouvertes sur l'Ecole ont été organisées en marge de la sortie de ces promotions.

Depuis 1990, l'Eaab assure des formations spécialisées dans l'arme blindée pour des officiers et sous-officiers actifs et de réserve. Elle a lancé en 2010 la formation d'officiers d'application spécialité reconnaissance et guerre électronique.

## SANTÉ MILITAIRE

### ... de la 27<sup>e</sup> promotion médicale et paramédicale...

La cérémonie de sortie de la 27<sup>e</sup> promotion médicale et paramédicale a été présidée lundi à l'Ecole nationale de santé militaire (ENSIM).

La cérémonie a été présidée par le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général major Zenakhi Mohamed, en présence du directeur central des services de santé militaire, le général major Abdelkader Ben Djellou.

La promotion sortante comprend des spécialistes en sciences médicales, des élèves officiers de carrière et des élèves sous-officiers contractuels infirmiers, outre des cadres médicaux et paramédicaux de pays frères et amis.

Le général-major Zenakhi Mohamed a passé en revue un détachement des promotions sortantes. Dans une allocution à l'occasion, le directeur de l'ENSIM, le général Senouci Berekhi Ibrahim El Khalil, a présenté les missions de l'école concernant les formations en graduation et en post-graduation et des for-



spécialités.

Après la passation de l'étendard de l'école entre la promotion sortante et celle qui succède, la promotion a été baptisée du nom du Chahid Traïdia Hocine.

Le Chahid a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957 où il était chargé de donner les premiers soins, avant son arrestation et son exécution en 1959. À la fin de la cérémonie, la famille du martyr Traïdia Hocine a été honorée par le général major, secrétaire général du ministère de la Défense nationale qui apposa son émargement sur le livre d'or de l'ENSIM.

### ... de 8 promotions d'officiers et de sous-officiers de l'Ecole d'application de l'infanterie de Cherchell...

Le commandant des forces terrestres de l'Armée nationale populaire, le général-major Ahcène Tafer, a présidé lundi une cérémonie de sortie de huit promotions d'officiers et de sous-officiers de l'Ecole d'application de l'infanterie de Cherchell (Tipasa). La cérémonie de sortie de ces promotions, baptisées au nom du Chahid Bendjelloul Belmiloud, s'est déroulée en présence d'officiers supérieurs de l'ANP et de moujahidine, ainsi que des familles des lauréats. Le commandant de l'école, le général Mesbahi El Hadi, a appelé les nouveaux officiers et sous-officiers à «exploiter les connaissances acquises durant leur cursus de formation afin d'assumer pleinement leur mission et responsabilité, en contribuant notamment à l'annihilation des résidus du terrorisme».

Il a également évoqué, lors de son al-

locution, le rôle du corps de l'infanterie, comme étant «le plus ancien armement qu'a connu l'humanité» et qui demeure, selon lui, «incontournable, quels que soient les progrès technologiques enregistrés dans le domaine militaire».

S'agissant des promotions sortantes, le général Mesbahi a affirmé qu'elles ont «reçu une formation militaire et scientifique lors des sessions de perfectionnement et d'application, conforme aux évolutions enregistrées dans le domaine militaire».

Il a, en outre, estimé que cette formation de qualité leur permet d'«effectuer leur travail à bon escient et assumer leurs responsabilités constitutionnelles avec détermination».

Les nouvelles promotions ont prêté serment, avant de recevoir les grades, pour les lauréats, de la part du com-

mandant des forces terrestres de l'ANP, le général-major Tafer. Les meilleurs éléments se sont vus attribuer des attestations d'honneur, avant le déroulement d'une parade militaire et la passation du Drapeau. Des portes ouvertes ont été organisées à cette occasion, pour mettre en avant les moyens et équipements dont dispose cette école militaire.

Le général-major Tafer a inauguré et mis en service deux nouveaux hôtels au niveau de cette école où la famille du Chahid Bendjelloul Belmiloud a été honorée à cette occasion. Ce Chahid, originaire de Messeloune (Tipasa), est tombé au champ d'honneur le 19 mars 1962 dans un accrochage avec les forces coloniales françaises à Khemis Miliana (Aïn Defla). Il occupait, alors, un poste de responsable politique au niveau de la wilaya IV historique.

## LES ISSERS (BOUMERDÈS) ... Et 3 promotions d'officiers de l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale

L'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers (Boumerdès) a abrité, lundi, une cérémonie de sortie de trois promotions d'officiers pour l'année (2013-2014), constituées de 514 éléments, dont 39 femmes. Cette cérémonie a été présidée par le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Boustéila, en présence de ministres et du Directeur général de la sûreté nationale (Dgxn), le général-major Abdellah Hamel. Les promotions sortantes, baptisées au nom du Chahid Boualem Boukri sont celles de la 17<sup>e</sup> promotion de commandement et de l'état-major constituée de 124 officiers (dont 4 femmes), la 45<sup>e</sup> promotion de perfectionnement formée de 127 éléments (dont 7 femmes) et la 46<sup>e</sup> promotion de formation spécialisée composée de 263 officiers, parmi lesquelles 28 femmes.

Ces promotions comprennent, également, des officiers de différents grades de pays frères et amis. L'opportunité a donné lieu à un passage en revue des différentes promotions par le commandant de la Gendarmerie nationale, et le directeur de l'Ecole, le colonel Riahi Rabah, qui a souligné dans une allocution, que les éléments de ces trois promotions, ont reçu une «formation moderne qui les mettra au diapason des développements en cours, en leur permettant d'accomplir leur mission, avec l'opportunité d'ouverture de larges perspectives futures».

Il a, en outre, signalé que l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers, assure une formation complète, englobant des connaissances professionnelles militaires et spécialisées, adaptées aux développements en cours en matière de lutte contre la criminalité.

Par la suite, il a été procédé, à la passation de l'emblème national entre les promotions sortantes et celles entrantes, avant la prestation de serment et la remise des grades et diplômes aux lauréats de chaque promotion.

Les invités ont, également, suivi des exhibitions militaires exécutées par les promotions sortantes, avant un exposé sur le dispositif de communication de la Gendarmerie nationale suivi d'un documentaire filmé sur l'histoire de ce corps, créé depuis l'indépendance du pays.

Le général major Ahmed Boustéila a procédé, par la même occasion, à la pose de la première pierre pour la réalisation de travaux d'extension de l'Ecole en vue du relèvement de sa capacité d'accueil. Le Chahid Boualem Boukri, dont la famille a été honorée, à l'occasion, est né à Béni Amrane (Boumerdès) le 19 janvier 1930. Il a rejoint très jeune les rangs de l'Armée de libération nationale, avant de tomber au champ d'honneur en 1955.

APS

## DÉSENVASEMENT

## Le coût de réalisation des barrages inclura désormais le reboisement des bassins versants

- Comment récupérer un volume d'eau de 45 millions de m<sup>3</sup>

**Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a déclaré, hier à M'sila, que le coût de construction des barrages inclura désormais le reboisement des bassins versants afin de limiter le risque d'envasement des ouvrages de retenue.**

Le ministre a indiqué, à l'ouverture d'une journée technique sur la lutte contre l'envasement des barrages, que les actions devant être entreprises durant le prochain quinquennat (2015-2019) pour venir à bout de ce phénomène permettront de récupérer un volume d'eau de l'ordre de 45 millions de m<sup>3</sup>.

Le dragage constitue actuellement la seule solution pour mener cette lutte, a ajouté M. Necib, soulignant que la problématique liée à l'influence négative de l'envasement des barrages sur leurs capacités de stockage était «au centre des préoccupations» de son département.

Il a également insisté sur une «bonne coordination» entre les différents secteurs (Ressources en eau, Forêts) pour conférer le maximum d'efficacité à la lutte contre l'envasement. Rappelant que l'Algérie, qui dispose aujourd'hui de 72 bar-



ragages, le plus ancien ayant été construit en 1972, en générera 84 à l'horizon 2016, le ministre a affirmé que la stratégie adoptée par son ministère, en matière d'AEP, a pour objectif de «sécuriser le pays en matière d'eau potable».

Il a fait part, dans ce contexte, de la «prochaine» exploitation des stations de dessalement d'eau de mer réalisées dans les wilayas d'Oran et de Chlef. M. Necib, évoquant les journées techniques internationales sur la lutte contre l'envasement des barrages, a souligné qu'il est attendu que cette rencontre puisse favoriser des échanges utiles d'expériences entre les techniciens algériens et leurs homologues étran-

gers, venus notamment d'Italie, de Suisse et de Corée du Sud, dans l'optique de permettre de mieux exploiter nos barrages et de garantir la durabilité de leur exploitation. Le choix de M'sila pour abriter ces journées techniques s'explique par le fait que le barrage de Ksob, situé dans cette wilaya, fait l'objet, actuellement, d'une importante opération de désenvasement, a encore indiqué Hocine Necib. Le ministre des Ressources en eau devait poursuivre sa visite en inspectant et en lançant, dans les communes de M'sila, de Boussaâda et de Sidi-Aïssa, plusieurs projets destinés à l'alimentation en eau potable des populations.

## GRINE L'A ANNONcé À TIPASA

### Un cahier des charges et un statut pour les radios de proximité pour très bientôt

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a annoncé, dimanche à Tipasa, l'élaboration en cours d'un cahier des charges ainsi que d'un statut organisant l'activité des radios de proximité.

«Nos services s'attendent à la mise au point + pour très bientôt+ d'un cahier des charges et d'un statut au profit des radios locales», a indiqué M. Grine dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture d'une conférence des cadres, organisée par l'entreprise publique de la Radio algérienne.

Il a néanmoins observé que l'absence d'un statut et d'un cadre organisationnel pour les radios de proximité ne constitue pas pour autant un obstacle pour les responsables de ces stations (radiophoniques) pour accomplir leur travail avec tout le dévouement, la créativité et l'assiduité nécessaires».

«Le seul défi à relever est celui du professionnalisme pour être au diapason du projet de la carte du journaliste professionnel», a soutenu le ministre à l'adresse des journalistes de la radio, responsables des stations régionales et autres journalistes des secteurs privé et public participant à cette conférence.

Soulignant l'inscription du thème de cette conférence des cadres de la Ra-



dio nationale «au titre de la stratégie du gouvernement visant à faire des radios de proximité des flambeaux pour l'ancrage de la culture de l'optimisme, de l'amour et de la fraternité, et en valorisant les capacités et réalisations de toutes les régions, du pays», M. Grine a invité instamment les responsables des stations régionales à «éviter la vision centralisée et à se concentrer sur l'activité de proximité», en rapportant, en toute franchise et objectivité, les préoccupations des citoyens, de même que les insuffisances».

A cet égard, le ministre a déploré, le recours, par une certaine presse privée, «raffolant excessivement de sensationnel», à l'information négative en première page», afin d'attirer le plus possible de lecteurs, omittant le fait qu'elle donne une «mauvaise image de son pays», a-t-il dit. M. Grine n'a pas remis en cause le professionnalisme de cette presse, mais a regretté que l'appât

professionnelle respectant les autres et ne s'immisçant pas dans leur vie privée», a-t-il poursuivi, prévoyant l'atteinte de cet objectif dans «une année, à une année et demi de formation continue».

A cet égard, le ministre a déploré, le recours, par une certaine presse privée, «raffolant excessivement de sensationnel», à l'information négative en première page», afin d'attirer le plus possible de lecteurs, omittant le fait qu'elle donne une «mauvaise image de son pays», a-t-il dit. M. Grine n'a pas remis en cause le professionnalisme de cette presse, mais a regretté que l'appât

## TRANSPORTS

## Relancer les dessertes aériennes vers l'Afrique à partir des aéroports du Sud



Le ministre des Transports Amar Ghoul a invité dimanche à Alger les cadres de la compagnie Air Algérie à relancer les dessertes aériennes en direction de l'Afrique à partir des aéroports du Sud et d'ouvrir de nouvelles lignes directes en partance des wilayas intégrées.

Le responsable, qui s'exprimait lors de la conférence annuelle des cadres d'Air Algérie, a estimé que la compagnie devait exploiter «efficacement» les aéroports du Sud, notamment en envisageant la relance des dessertes aériennes vers les pays d'Afrique.

Il a préconisé d'envoyer la création de joint-ventures avec des partenaires étrangers pour le transport aérien de marchandises, mettant en avant la portée économique d'une telle activité.

Pour lui, l'intérêt doit être accordé à l'amélioration des prestations en direction des voyageurs afin de s'engager avec assurance dans la concurrence que le pays est appelé à connaître en matière de transport aérien, conformément aux recommandations du dernier conseil interministériel.

«Le respect des horaires des vols est de rigueur» dans cet esprit, a soutenu le responsable pour qui la qualité de prestation doit constituer l'objectif majeur de la compagnie.

Il a rappelé l'ouverture de l'activité de transport aérien aux services de l'entreprise nationale Tassili Airlines pour remédier aux insuffisances enregistrées en la matière. Pour clore, le ministre a relevé l'importance à accorder à la ressource humaine pour concréteriser les objectifs escomptés.

## CARTE NATIONALE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

### La commission sera "prochainement" installée

La commission ad hoc en charge de l'établissement de la carte nationale du journaliste professionnel (CCJP) sera «prochainement» installée, a annoncé dimanche à Tipasa le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«Le rôle de la commission ad hoc, chargée d'établir la carte nationale du journaliste professionnel, présidée par un cadre supérieur du ministère de la Communication, est d'ordre strictement professionnel», a assuré le ministre, en présidant l'ouverture d'une conférence des cadres de la Radio nationale sur le «service de proximité».

Expliquant le rôle de cette commission, M. Grine a indiqué que c'est à celle-ci qu'il «échoit la tâche de définir qui est journaliste professionnel exerçant tant dans la presse publique que privée». La commission devra présenter les résultats de ses travaux, dans un délai maximal d'une année», a souligné le ministre. Cette commission est composée de «plus de 10 membres, capitalisant chacun plus de 15 années d'expérience professionnelle», a relevé le ministre, en précisant que la carte professionnelle de journaliste demeurera «provisoire» jusqu'à la mise en place du cadre légal et organisationnel et autres dispositions de son accompagnement, telle que l'autorité de régulation.

APS

**ALGÉRIE - ITALIE**

**M. Yousfi évoque la coopération énergétique avec le nouveau patron d'ENI**



Le ministre de l'Energie Youcef Yousfi a reçu lundi à Alger le nouvel administrateur délégué et directeur général du groupe italien ENI Claudio Descalzi, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens entre les deux parties ont porté sur «l'examen de l'état des relations de coopération et de partenariat dans les domaines des hydrocarbures et les perspectives de leur renforcement», précise la même source.

**ALGÉRIE - CHILI**

**La vice-présidente du conseil de la Nation rencontre son homologue chilien**

Les moyens de renforcer les relations entre l'Algérie et le Chili étaient au centre d'entretiens, lundi à Alger, entre la vice présidente du Conseil de la nation, Mme Leila Tayeb et le vice président du sénat chilien et président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Chili, Eugénio Toman Zeidan. Les entretiens ont porté sur le renforcement des relations entre les deux pays notamment dans le domaine parlementaire et les moyens de les élargir à des secteurs économiques et commerciaux au mieux des intérêts des deux pays, indique un communiqué du Conseil de la nation.

Au volet international, les deux responsables ont échangé les vues sur nombre de questions d'intérêt commun y compris celles liées à la sécurité et la stabilité, ajoute la même source. Les deux parties ont également évoqué le combat du peuple palestinien et celui du peuple sahraoui. Leurs vues ont convergé sur la nécessité de permettre à ces deux peuples d'exercer leur droit à l'autodétermination conformément aux décisions et résolutions des nations unies.

**La situation financière du groupe Sonelgaz est restée «fragile» en 2013**

**ALGÉRIE - FRANCE**

**M. Sellal reçoit le recteur de la Grande mosquée de Paris Dalil Boubakeur**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu lundi à Alger le recteur de la Grande mosquée de Paris et président du Conseil français du culte musulman, Dalil Boubakeur, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cet entretien, M. Boubakeur a présenté un exposé sur la situation générale de l'institution de la Grande mosquée de Paris qui oeuvre dans le cadre de la «promotion de culte musulman».

Après avoir exprimé ses «encouragements» au recteur de la Grande mosquée de Paris pour la poursuite de ses efforts au bénéfice de l'ensemble des membres de la communauté musulmane établie en France, M. Sellal a, pour sa part, réitéré la «necessité de défendre, par la tradition et en toute cir-



constance, les valeurs de fraternité, de tolérance et de paix». A l'issue de cette audience, M. Sellal a chargé son hôte de transmettre, à la veille du début du mois sacré de ramadhan, les meilleurs

vœux de bonheur et de prospérité de la part du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la communauté algérienne ainsi qu'à tous les musulmans qui vivent dans ce pays.

**ALGÉRIE - ETATS-UNIS**

**GE retenu pour réaliser 6 centrales électriques**

Le P-DG de Sonelgaz, Nouredine Boutarfa a affirmé lundi à Alger que General Electric (GE) a remporté en 2013 le contrat de réalisation de six mégacentrales électriques «en toute transparence», démentant catégoriquement l'existence d'un «lobbying» au profit du groupe américain.

«A mon niveau je n'ai reçu aucune orientation ni aucun avis de quelque nature que ce soit» pour l'octroi à GE du contrat de réalisation en EPC de six centrales, a déclaré M. Boutarfa au cours d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan annuel du groupe Sonelgaz. Le dirigeant du groupe public répondait à une question d'un journaliste qui lui demandait de commenter des déclarations imputées à l'ancienne secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton qui aurait affirmé dans un livre, sorti récemment aux Etats-Unis, avoir fait du lobbying pour GE en vue d'obtenir ce contrat de 2,2 milliards de dollars.

«Le processus d'attribution a été très transparent», a-t-il encore affirmé, précisant que deux des quatre soumissionnaires qui ont manifesté leur intérêt pour ce marché, se sont retirés dont le géant français Alsotom qui avait abandonné en



cours de route en s'abstenant de présenter une offre commerciale. M. Boutarfa a indiqué que l'ouverture des plis s'est tenue en séance publique à laquelle ont assisté la presse nationale, les ambassadeurs des Etats-Unis et de l'Allemagne et les représentants des compagnies soumissionnaires.

Les offres ont été déposées et ouvertes le même jour durant une séance publique, a encore précisé le dirigeant de Sonelgaz. «Des offres financières affichées également en public, celle de GE a été de loin la meilleure», a-t-il soutenu. Aussi, l'offre du groupe américain a été la meilleure sur les plans technique, financier et économique, a-t-il enchaîné. GE a en effet

fait une offre plus innovante en matière d'industrialisation en acceptant tel qu'il a été exigé par la filiale du groupe Sonelgaz SPE (société de production d'électricité) chargée de concrétiser ce projet, de créer en partenariat un complexe industriel pour la fabrication des blocs de puissance en Algérie.

Cette condition vise à développer une industrie nationale en mesure d'assurer la fourniture des équipements destinés au marché de l'énergie. «Pour nous, GE a été le meilleur sur les plans technique, financier et économique. Il a été le meilleur aussi dans son offre d'industrialisation. C'est lui qui a présenté la meilleure offre d'intégra-

tion nationale en matière de fabrication de turbines. A notre niveau, la procédure suivie était très transparente», a-t-il dit à ce propos.

Selon le P-DG du groupe Sonelgaz, les déclarations imputées à l'ancienne secrétaire d'Etat américain sont puisées du livre traduit vers le français, exprimant à ce titre ses doutes sur l'exactitude de la traduction même s'il affirme ne pas avoir lu le livre. Il a ajouté que des politiques à l'international et même à l'intérieur du pays «veulent se donner quelques galons supplémentaires» en évoquant l'octroi de ce contrat.

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi présent à la présentation du bilan de Sonelgaz, a indiqué que GE a choisi l'Algérie vu sa stabilité, la solidité de son économie et l'étendue de son marché.

Le marché de réalisation de six centrales électrique signé avec GE est considéré, sans conteste, comme le plus important contrat dans l'histoire de l'électricité en Algérie, a expliqué M. Boutarfa.

Au total, pas moins de 8 400 MW de capacités de production d'électricité qui seront mis en service entre 2015 et 2017 et qui devront assurer une alimentation en continu de tout le territoire national.

La situation financière du groupe Sonelgaz est restée «fragile» en 2013 malgré les mesures prises par le gouvernement en 2010 pour l'assainir, a indiqué lundi à Alger son P-DG, M. Nouredine Boutarfa.

«A contrario des performances techniques, la situation financière reste pour sa part fragile en 2013», a-t-il déclaré au cours d'une conférence consacrée à la présentation du bilan 2013 de son groupe.

Selon M. Boutarfa, malgré la mise en œuvre du dossier du rachat du découvert bancaire de Sonelgaz à fin 2010 et des facilités octroyées pour le financement des investissements, «les contraintes financières sont restées importantes en 2013». Financièrement, le groupe Sonelgaz a terminé l'année 2013 «dans de mauvaises conditions» en dégageant

un résultat net négatif de -29,7 milliards (mds), plus important que les -24,5 mds anticipés par le groupe pour l'année dernière. En outre, le groupe a enregistré en 2013 un déficit de trésorerie pour un montant de 75 milliards de DA. Cette situation a été le résultat des préfinancements des programmes publics associés au non remboursement des créances détenues sur l'Etat, a expliqué M. Boutarfa.

L'année 2013 a connu aussi la mise en place de ligne de crédits de plus de 800 milliards de DA ainsi qu'une convention de financement des programmes de développement des sociétés du groupe pour un montant de 1 600 mds de DA.

APS

**ALGÉRIE - FRANCE****Une délégation parlementaire dépose à Marseille une gerbe de fleurs devant une plaque commémorative des massacres du 8-Mai-45**

**Des membres de la délégation parlementaire algérienne participant aux travaux de la Grande commission parlementaire France-Algérie ont déposé une gerbe de fleurs devant une plaque commémorative des massacres du 8 mai 1945 à Marseille (France), indique lundi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).**

La délégation, conduite par le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-France, accompagnée du consul général et de membres de la communauté nationale établie à Marseille, a déposé une gerbe de fleurs devant une plaque commémorative des massacres du 8 mai 1945 perpétrés à Sétif, Guelma et Kherrata.

La délégation algérienne avait tenu, auparavant, une réunion de travail avec les membres de la chambre de commerce de la ville de Marseille, où des explications ont été données sur les mesures économiques prévues par le plan d'action du gouvernement.

La partie algérienne a également donné un aperçu sur les facilitations accordées en vue d'encourager l'investissement, tout en soulignant le



souci de l'Algérie de consolider la coopération avec la France notamment en matière de formation, de mettre à profit les expériences professionnelles et de transférer les technologies dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Elle a appelé les chefs d'entreprises économiques françaises présents à investir en Algérie. A rappeler que la délégation parlementaire algérienne s'était rendue mardi dernier en France. Lors de cette visite, le président de l'APN s'est entretenu avec le président de l'Assemblée nationale française et le président du Sénat français, ainsi qu'avec le ministre des

Affaires étrangères et du développement international. La 2ème session de la Grande Commission parlementaire France-Algérie a été consacrée à deux thèmes, à savoir: «La coopération en matière de formation et de recherche scientifique» et «Quelle politique pour les jeunes sans emploi?». Ces travaux ont été sanctionnés par un accord sur la nécessité de poursuivre la concertation entre les deux parties dans un cadre règlementé autre la poursuite de la mise en œuvre des accords de coopération bilatérale signés depuis la visite du président français Hollande en décembre 2012 en Algérie.

## RÉUNION À ALGER DU RÉSEAU ARABE DE TECHNOPARCS, INCUBATEURS ET VILLES TECHNOLOGIQUES «Une vision et une démocratie d'ensemble»

Une réunion regroupant l'ensemble des responsables de parcs technologiques et d'incubateurs d'entreprises du monde arabe dans la perspective de créer un réseau de technopôles et incubateurs de la région Mena, dénommé «Artecnec», a débuté mardi à Alger.

L'ouverture des travaux de cette rencontre de deux jours, qui se déroule au cyberparc de Sidi Abdellah, a eu lieu en présence de Mme Zohra Derdouri, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

Mme Derdouri a indiqué, à cette occasion, que l'objectif de la rencontre était de permettre aux parcs technologiques des pays arabes de discuter de projets et lancer un programme en commun.

Il s'agit également de permettre à des jeunes start-up du monde arabe de



développer du contenu arabe, contribuant ainsi au développement des économies locales, a-t-elle ajouté.

Cette rencontre est une opportunité pour l'Algérie de proposer une vision et une démarche d'ensemble pour optimiser la mutualisation des ressources et mettre en œuvre des leviers aptes à accélérer de manière sensible l'innovation technologique dans la perspective d'une coopération

mutuellement bénéfique aux parties prenantes», a-t-on expliqué auprès du ministère. La réunion du réseau arabe de technoparc, incubateurs et villes technologiques d'entreprises du monde arabe sera sanctionnée par le lancement d'Artecnec.

«Ce réseau pourra constituer un incubateur de stratégies collectives pour influencer l'évolution des normes et standards,

élaborer une politique commune de protection des brevets et harmoniser les législations nationales relatives aux nouvelles technologies pour la création d'un marché commun intégré», a-t-on précisé.

De son côté, M. Mohamed Larkoum, responsable à l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (Anpt), a indiqué que le réseau visait à constituer une base de données commune des entreprises hébergées au niveau des parcs technologiques dans le monde arabe. Les intervenants à cette réunion ont proposé notamment de promouvoir le développement de l'investissement et de l'entrepreneuriat dans le monde arabe et d'instituer un concours de la meilleure start-up et du meilleur business plan de start-up arabes.

## ALGÉRIE - TUNISIE Examen des possibilités de promouvoir le commerce bilatéral

L'Algérie et la Tunisie examinent les possibilités de promouvoir leurs relations commerciales en rehaussant l'accord commercial préférentiel entre les deux pays au niveau de celui de la Zone arabe de libre échanges (Zale), et étudient la levée de certaines contraintes relatives aux droits de douanes, ont affirmé dimanche à Alger les ministres algérien et tunisien du Commerce.

«La rencontre a permis aux deux parties de faire une première évaluation de la mise en œuvre de l'accord commercial préférentiel conclu entre l'Algérie et la Tunisie en vigueur depuis mars dernier», a déclaré M. Benyounès lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de sa rencontre avec son homologue tunisienne Nadjla Harouche.

Selon M. Benyounès, les questions liées aux échanges commerciaux ont été également abordées par les deux parties qui ont décidé de se réunir en septembre à Tunis en vue d'évaluer l'accord commercial préférentiel entre les deux pays et présenter des solutions à certaines questions faisant allusion aux difficultés rencontrées par certains opérateurs économiques algériens à accéder au marché tunisien malgré les facilitations prévues par ledit accord. Depuis l'entrée en vigueur de cet accord, certains opérateurs algériens se plaignent de contraintes liées à l'exportation de boissons vers la Tunisie.

Ce pays voisin leur impose de payer une taxe dite «indice agricole» nettement supérieur aux barrières douanières levées par ledit accord, selon l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab). «Il existe encore quelques problèmes à résoudre. Nous sommes convenus de trouver des solutions, de résumer les consignes soumises aux experts qui suivent l'application de l'accord commercial dans la perspective de la tenue de la prochaine rencontre», a déclaré M. Benyounès.

Ce dernier a estimé que l'Algérie et la Tunisie ont un avenir prometteur dans le commerce, et ce, grâce aux excellentes relations commerciales qu'elles entretiennent, en insistant sur la nécessité de respecter l'équité en matière des avantages offerts par les deux pays. De son côté, la ministre tunisienne a affirmé que les contraintes enregistrées dans le cadre de cet accord allaient être levées afin de renforcer les échanges et faciliter le travail aux opérateurs des deux pays.

«Nous nous sommes mis d'accord sur toutes les questions y compris les problèmes posés dans le cadre de cet accord bilatéral. Je ne parle pas de problème mais de contraintes commerciales ordinaires qui peuvent survenir entre deux pays», a indiqué la ministre tunisienne. Mme Harouche a souligné également qu'elle avait abordé avec son homologue algérien la révision des droits de douanes en souhaitant que les deux parties puissent offrir dans le cadre de l'accord préférentiel, les mêmes avantages prévus par l'accord portant création de la Zale. L'Algérie est le premier partenaire commercial de la Tunisie au niveau du monde Arabe et en Afrique avec des échanges estimés à 1,7 milliard de dollars en 2013 en hausse de 19% par rapport à 2012.

APS

## ALGÉRIE - GB Une délégation commerciale britannique à Alger

Une délégation commerciale britannique spécialisée dans le secteur de l'énergie est en visite à Alger et à Hassi Messaoud, a annoncé dimanche l'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger dans un communiqué. La visite, de cinq jours, de cette délégation qui relève de la Scottish Development International (SDI) sera axée sur «le secteur de l'énergie» afin d'«approfondir» les relations avec les entreprises algériennes, indique la même source. «Le secteur de l'énergie continue d'être le domaine où le Royaume-Uni reste leader, notamment en matière de technologie et de formation, ces entreprises de haute qualité ont beaucoup à offrir au secteur de l'énergie algérien», a déclaré l'ambassadeur britannique en Algérie, Andrew Noble, cité dans le communiqué. Le diplomate a affirmé qu'il est «persuadé» que cette visite mènera à de «nouvelles opportunités» pour les deux parties. Organi-

sée par la branche commerciale du gouvernement britannique, la délégation est composée de six grandes sociétés qui s'entretiendront avec Sonatrach et plusieurs sociétés étrangères opérant dans le secteur de l'énergie en Algérie. A cette occasion, une réception sera organisée par le nouvel ambassadeur britannique en Algérie, Andrew Noble, à laquelle seront présents des représentants algériens dans le domaine de l'énergie. La Scottish Development International est une organisation dont le rôle est de promouvoir les liens commerciaux dans tous les secteurs entre les entreprises écossaises et d'autres entreprises à travers le monde. Les sociétés présentes à Alger dans le cadre de cette mission sont Aggreko Macdonald Energy, Centrifuges Un-Limited, Online Electronics Limited, Online Vales Limited et Peak Scientific Instruments.

## MINES

## Le ministère de l'Industrie entend établir des contrats de performance avec les entreprises du secteur

Le ministère de l'Industrie et des mines compte établir prochainement des contrats de performance avec le groupe Manadjim El Djazair (Manal) en vue de développer la production minière en Algérie, a-t-on appris auprès du ministère. Des contrats de performance seront ainsi conclus entre, d'une part, le ministère et le groupe minier public Manal qui signera à son tour des contrats d'objectifs avec les entreprises relevant de son portefeuille, précise le ministère dans un communiqué sanctionnant une journée de travail tenue dimanche à Alger et qui a regroupé les directeurs des entreprises du secteur minier.

Concernant l'Entreprise nationale du fer et du phosphate (Ferphos), sa feuille de route lui assigne l'objectif d'une production de 5 millions de tonnes/an de phosphates traités d'ici 2017 et 10 millions de tonnes/an à l'horizon 2020, selon la même source qui relève que pour le projet des phosphates et activités y afférentes, un groupe de travail sera mis en place au niveau du ministère pour assurer son suivi. L'Entreprise nationale du granulat (ENG), l'Enof et l'Entreprise nationale du marbre (Enamarbe) doivent pour leur part, selon les contrats de performance, développer la production de sable siliceux, de carbonate de calcium, ainsi que les marbres, pierres ornementales et granites, précise-t-on. S'exprimant à l'issue de cette rencontre, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a affirmé que toutes les conditions sont désormais réunies pour impulsler une nouvelle dynamique au secteur minier «qu'il s'agisse de la volonté politique clairement traduite dans le plan d'action du gouvernement, de la vision stratégique ou des moyens financiers mobilisés par l'Etat». Le ministre a, dans ce sens, instruit les responsables présents à déployer les efforts nécessaires pour remédier aux faiblesses et retards constatés dans le développement du secteur minier. Plus concrètement, le ministre de l'Industrie a précisé «qu'il attend désormais des entreprises minières la mise en place d'une feuille de route orientée sur le long terme avec des engagement clairs et précis pour atteindre les objectifs tracés».

Pour pérenniser ses activités, le groupe Manal devrait aussi se doter de son propre centre de recherche et développement avec pour mission l'assistance des entreprises à la concrétisation de leurs projets miniers. M. Bouchouareb a, par ailleurs, appelé les entreprises minières à fournir des efforts supplémentaires en matière de recherche en consacrant une partie de leur chiffre d'affaires à la mise en évidence de nouvelles réserves. Concernant le volet formation, le ministre a donné des orientations pour engager une réflexion pour la création de centres de formation dans le domaine de la recherche et de l'exploitation minière et d'envisager par ailleurs la conclusion de conventions avec les universités algériennes en vue de la formation du personnel technique. Cette démarche inclut, en outre, le recours en cas de nécessité à l'assistance technique étrangère et aux partenariats disposant de compétences avérées qui répondent au besoin du secteur minier algérien.

Cet effort de régénération du vivier des compétences techniques doit par ailleurs bénéficier de la création d'écoles de métier de marbre et de pierres décoratives, pierre semi-précieuses notamment dans les régions du sud. Relevant que les entreprises industrielles, le secteur du BTPH et les activités de transformation expriment des besoins croissants en produits miniers, le ministre a souligné que le challenge premier des entreprises minières est de satisfaire la demande en quantité et en qualité. Concernant le dispositif législatif encadrant l'activité minière, M. Bouchouareb a insisté sur l'accélération de la promulgation des textes d'application de la nouvelle loi minière.

Entrée en vigueur en avril 2014, la nouvelle loi prévoit la mise en place de l'agence du service géologique de l'Algérie (Agsa), chargée de la gestion de l'infrastructure géologique ainsi que de l'Agence nationale des activités minières (Anam) à laquelle est dévolue la gestion du patrimoine minier et du contrôle des activités minières.

## FINANCES

## Le nombre de comptes spéciaux sera réduit à 55 en 2015

Le gouvernement compte réduire le nombre de comptes spéciaux budgétaires à 55 en 2015 contre 68 actuellement avec l'objectif de les clôturer à l'horizon 2018, a indiqué hier à Alger le directeur général de la comptabilité au ministère des Finances, Mohamed Ghanem.

"Une opération d'assainissement des comptes spéciaux est en cours, ce qui a permis de ramener leur nombre de 75 à 68 (à nous visons à réduire encore ce nombre à 55 en 2015 dans le cadre de la loi des finances", a-t-il indiqué à l'APS en marge d'une journée d'étude sur le règlement budgétaire.

L'objectif des autorités à travers une telle mesure est de limiter le recours à ce type de comptes et de les clôturer définitivement à l'horizon 2018, a-t-il précisé. Cette opération, poursuit-il, sera menée progressivement à travers la budgétisation de toutes les dépenses budgétarisables, le jumelage des comptes ayant des similitudes avant de les fermer à terme. Le même responsable a



expliqué que l'assainissement graduel de ces comptes permettra d'achever les programmes pour lesquels ils ont été créés pour ne pas engendrer leurs ruptures.

"Il faut se donner du temps pour clôturer ces comptes sans nuire aux objectifs fixés concernant la croissance économique et la protection sociale", a-t-il dit. En outre, M. Ghanem a indiqué que le gouvernement vise à limiter le

recours aux lois de finances complémentaires devant répondre, selon lui, uniquement à des besoins de financements imprévus et des situations exceptionnelles.

Par ailleurs, il a annoncé le lancement en septembre prochain de la première session de formation de l'Ecole nationale de la trésorerie qui va dispenser des formations de post-graduation dans la comptabilité et la trésorerie.

## FISCALITÉ

## Dans sa forme actuelle elle décourage la création d'entreprises

La fiscalité algérienne dans sa forme actuelle est non seulement loin d'encourager la création d'entreprises mais favorise de plus en plus la migration du formel vers l'informel, ont averti hier à Alger des experts du domaine. Ils ont préconisé ainsi une réforme «urgente» du secteur lors d'une conférence organisée par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) sur «la révolution fiscale et budgétaire nécessaire pour l'émergence d'une économie hors hydrocarbures». «Il y a aujourd'hui un consensus sur la nécessité de diversifier notre économie, de mettre en place un cadre favorable à la création de richesses, d'où la nécessité de mettre en place des conditions de création de richesses compétitives», a affirmé dans ce cadre, Abderezak Naili, président du Conseil national de la fiscalité (CNF), relevant dans son intervention que les recettes fiscales hors fiscalité pétrolière sont le fruit d'une économie «anémie, mal appréhendée et sous valorisée». Selon lui, l'assiette fiscale est trop petite et l'informel a une part importante dans l'économie de l'ordre de 40% tandis que 42% de l'emploi est informel et «cela a pour conséquence que l'on se focalise sur peu de contribuables», a-t-il ajouté.

Dans son intervention, le président du CNF a constaté que la part de l'économie informelle est trop importante pour que des mesures de contrôle et de répression, à elles seules, puissent permettre le moindre progrès dans ce domaine. «Ne pas émettre de factures, ne pas payer la TVA est un mode de fonctionnement qui n'est plus marginal ou socialement considéré comme délictueux (...) c'est un mode adopté par des secteurs entiers de l'économie, notamment les secteurs de la distribution», a-t-il constaté. Pour

sa part, le P-DG de Humilis finances, Lies Kerrar, a considéré que la mise en place récente du CNF, avec une représentation diversifiée est un bon début pour la réforme du secteur. «Les moyens qui lui seront consacrés et le rôle qu'il aura à jouer dans la prospective des politiques fiscales et dans l'élaboration de la législation fiscale seront déterminants», a-t-il indiqué. Dans le débat qui a suivi les interventions des experts, les intervenants ont suggéré une réforme du secteur, notamment l'élimination progressive de la TAP (taxe sur les activités professionnelles) supprimée dans la plupart des pays y compris les pays voisins, et qui freine carrément le développement de l'entreprise, selon eux.

A leur avis, la question de l'élimination de la TAP dans son mode de calcul actuel ne se pose pas, «c'est une évidence, et il ne devrait n'y avoir aucun débat sur son maintien», ont-ils souligné. Des experts de tous horizons ont proposé, en outre, une rupture sur la fiscalité transactionnelle, sur les dispositifs d'incitation fiscaux et sur le processus de l'administration fiscale, en dépit des progrès accomplis ces dernières années.

Les objectifs visés par les réformes étant de permettre aux entreprises algériennes d'être compétitives de favoriser la création d'entreprises fonctionnant de façon formelle et permettre le transfert d'activités informelles vers le secteur formel, ont-ils précisé. CARE est une association à but non lucratif agréée en 2003 qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de développement économique et social du pays à travers la réflexion, la communication et la promotion de toute initiative économique positive.

## SELON SON P-DG HASSEN KHELIFATI

## Alliance Assurances évoque un éventuel retrait de la bourse d'Alger

Le P-DG d'Alliance Assurances, Hassan Khelifati, a indiqué hier à Alger que le retrait de la Bourse d'Alger fait partie des options envisagées en raison de l'inadéquation de la santé financière de l'entreprise avec la valeur de son titre sur le marché boursier.

La valeur boursière du titre ne reflète pas la santé financière de l'entreprise, ni les résultats réalisés et le retrait de la Bourse fait partie de nos options», a-t-il déclaré lors d'une matinée d'information. Néanmoins, le premier responsable d'Alliances Assurances affirme qu'il attend une réaction du ministère des Finances qui devrait, selon lui, dynamiser le marché, avant de mettre à exécution cette option.

Le P-DG, Hassan Khelifati, et le DG de l'entreprise, Raïf Mokretar Karroubi, soulignent qu'ils ne comprennent pas pourquoi le titre d'Alliance Assurances a perdu 25% de sa valeur alors qu'elle a



réalisé un chiffre d'affaire de 4,15 milliards de dinars en 2013, soit + 13,5%, et un résultat brut de 500 millions de dinars.

Le P-DG de l'entreprise a aussi saisi la commission de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) pour enquêter sur les raisons de la chute de son titre. Relevant les nombreuses contraintes auxquelles l'entreprise a dû faire face, M. Khelifati a cité, entre autres, les Intermédiaires en opérations de bourse qui, a-t-il dit, «ne s'acquittent pas correctement de leur rôle».

Il a estimé, à ce titre, que le système de cotation appliquée actuellement et qui est similaire à celui appliqué en Hollande n'est pas adapté au contexte algérien.

La compagnie a tenu son assemblée générale le 19 juin dernier et chaque actionnaire percevra 30 DA par action, soit 50% par rapport à 2011, a-t-il précisé.

APS

# GHARDAÏA

## Recrudescence d'actes de violence à Berriane

Des actes de violence et des échauffourées entre groupes de jeunes ont repris dans la nuit de dimanche à lundi dans des quartiers de la localité de Berriane (à 45 km au nord du chef-lieu de wilaya Ghardaïa) après un calme de plus de deux mois, a-t-on constaté.

Quelques quartiers de Berriane ont été le théâtre d'actes de violence, de vandalisme suivi d'incendie de sièges d'institutions étatiques lors de ces échauffourées sporadiques entre groupes de jeunes enclenchées juste après la brillante victoire des Fennecs contre la Corée du Sud.

"Profitant de cet événement sportif, des cortèges de jeunes de Berriane ont tenté de mettre le trouble et régler des comptes ou de voler", a expliqué à l'APS un notable de Berriane, témoin oculaire des événements.

"Les forces anti-émeute déployées, à



titre préventif, dans les lieux chauds pour veiller sur la sécurité des biens et des citoyens, ont été la cible privilégiée de quelques individus avant de s'en prendre à tout ce qui représente l'autorité publique", a-t-il souligné.

Les forces anti-émeute ont fait usage de bombes lacrymogènes pour disperser les groupes de jeunes qui s'affrontaient et se lançaient des pierres et autres projectiles hétéroclites. Une dizaine de blessés a été enregistrée dans ces affrontements, a indiqué une source médicale locale.

Deux sièges de l'inspection des do-

maines et de la conservation foncière locales de Berriane ont été saccagés et incendiés, a-t-on constaté sur place.

Le trafic sur le tronçon de la RN1 reliant Berriane à Ghardaïa a été perturbé pendant plus de quatre heures, avant que les services des forces de l'ordre ne sécurisent l'itinéraire dans le centre de la localité de Berriane et rétablissent la circulation.

Des actes de destruction du mobilier urbain devenu un "défouloir" pour les jeunes, sont encore visibles en cette fin de matinée dans la ville de Berriane où un calme précaire règne actuellement.

### SÉTİF - 15 ACCIDENTS DE LA ROUTE 3 morts et 14 blessés en 24 h

Azzedine Tiouri

La route tue toujours. Il ne se passe pas un jour sans nous signaler un drame de la route quelque part. En moins de 24 heures, les services de la Protection civile de la wilaya de Sétif sont intervenus quinze fois pour des accidents de la route. Ces 15 sinistres ont fait 3 morts et 14 bles-

sés avec diverses gravités.

Le plus grave accident a été enregistré dans la matinée d'hier sur la RN 28 lorsqu'un camion a écrasé une fillette de six ans qui s'est détachée de la surveillance de sa grand-mère, ce qui a causé sa mort sur place. Le second accident a eu lieu dans la mi-journée dans la commune de Tellâa, dans la daïra d'El Eulma, sur la RN 64, lorsqu'une voiture

s'est renversée entraînant la mort d'un vieil homme de 81 ans et blessant le conducteur âgé de 35 ans. Le troisième drame a eu lieu à Ouled Tébâne, au lieu dit Talat sur la RN 10 lorsque deux véhicules se télescopent tuant l'un des deux conducteurs âgé de 34 ans, au moment où le second, âgé de 40 ans, s'en est sorti avec de graves blessures. D'autres accidents ont été

A.T.

### BORDJ BOU-ARRÉRIDJ - ACCIDENT DE LA CIRCULATION MORTEL SUR LA RN76 : 2 morts et 2 blessés...

M. B.

Deux personnes, S.A., 41ans et Kh.B., 61 ans, sont mortes sur le coup, samedi soir sur la RN76 à hauteur de la commune de Hasnaouâ, à 10 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Le chauffeur du véhicule touristique a perdu le contrôle de son engin, certainement à cause du mauvais état de la chaussée, avant de se retrouver en face d'un autre véhicule venu d'en face. Les passagers du deuxième véhicule ont été blessés et transportés à l'hôpital.



### ...fauché par un camion, un motocycliste de 7 ans meurt sur le coup

Un accident d'une rare violence ayant coûté la vie à un enfant de 7 ans répondant aux initiales de H.A., s'est produit dimanche en fin de journée, sur la RN103 reliant Bordj Bou-Arréridj à Ras El Oued. En effet, la victime, qui circulait sur une motocyclette, dans la commune de Aïn Tassera a voulu traverser

une route à grande circulation, s'est retrouvée face à un camion semi-remorque qui roulait à vive allure. D'après les témoignages recueillis sur place, le choc fut si violent que la victime est morte sur le coup. Une enquête a été ouverte par les services compétents.

M.B.

### M'SILA Colère des exclus des listes des bénéficiaires de logements sociaux à Tarmount et Aïn Khadra

Comme d'habitude, la distribution de logements sociaux est à l'origine de ces nombreux mouvements de protestation et de contestation dans la wilaya de M'sila. Plusieurs demandeurs de logements se sont donné rendez-vous devant le siège des communes de Tarmount, à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya, et de Aïn Khadra, une soixantaine de kilomètres au sud. Ces rassemblements ont été organisés après que les concernés ont appris que leurs noms ne figuraient pas sur les listes des 20 logements pour la commune de Tarmount et 86 pour celle de la commune de Aïn Khadra.

M.B.

### ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE

#### Les bienfaits du lait sur la préservation du système cardio-vasculaire

Par Sonia Belaïdi

La Société algérienne de nutrition (SAN) a organisé, hier, une table ronde sur le thème « importance des produits laitiers dans une alimentation équilibrée ».

La présidente de la SAN, P' Malika Bouchena, a expliqué notamment l'importance de leurs apports nutritionnels sur l'équilibre alimentaire et la survie de certaines maladies, tels que le diabète, les maladies cardiovasculaires et vasculaires cérébrales.

Cet événement intervient à la veille du mois de Ramadhan, période de bouleversement du mode alimentaire des Algériens. L'occasion de rappeler la nécessité d'avoir une alimentation saine et équilibrée qui comprend, entre autre, 2 à 3 portions de produits laitiers par jour, que ce soit sous forme de yaourt, de fromage, de lait ou tout autre produit dérivé du lait.

Dans le cadre de cette table-rond, la SAN revient sur les résultats de l'étude menée en 2013 par le Laboratoire de nutrition et métabolique de l'université d'Oran sur «Les habitudes alimentaires et le risque cardiométabolique chez des adolescents en milieu scolaire ». En effet, l'enquête a montré que les en-cas préférés des jeunes Algériens sont actuellement : les gâteaux, biscuits, pain, chocolat, boissons sucrées et viennoiseries.

#### Santé et produits laitiers

Tant pendant l'enfance que pendant l'adolescence, un apport en calcium via l'alimentation est essentiel pour permettre la synthèse osseuse. La masse osseuse totale est acquise à plus de 90 % à l'âge de 18 ans environ chez les filles et l'âge de 20 ans environ chez les garçons, a précisé P' Bouchena.

Elle a expliqué qu'à plus long terme, les avantages du lait et des produits laitiers, se marquent dans la réduction du risque de survenue du syndrome métabolique, du diabète de type 2 ainsi que des maladies cardiovasculaires et vasculaires cérébrales. Associé à d'autres facteurs, le bénéfice d'une consommation de lait et de produits laitiers se retrouve encore dans la prévention d'un grand nombre de maladies chroniques comme l'ostéoporose, la sarcopénie et le cancer colorectal.

#### Les apports des produits laitiers pour l'organisme

L'OMS recommande pour l'adulte une consommation de 500 mg ou plus de calcium par jour, soit l'équivalent de 400 à 500 ml de lait par jour. Lors de la croissance, les apports nutritionnels conseillés en calcium sont de 900 mg par jour chez l'enfant de 7 à 9 ans et de 1200 mg par jour jusqu'à 19 ans.

En plus de constituer une excellente source de calcium, l'intervenant a expliqué que les produits laitiers apportent aussi des protéines, des vitamines, des minéraux et d'autres composants bioactifs nécessaires à la santé.

Pour ce qui est de la vitamine A, ils participent pour un quart aux apports de rétinol chez les enfants et continuent pour 38% aux apports de vitamine B2 chez les enfants et les adolescents. En outre, les produits laitiers sont associés à l'acquisition de meilleures habitudes alimentaires et d'un mode de vie plus sain. Comme à tous les âges, et contrairement à ce qu'on entend parfois, le risque pour les plus jeunes donc pas d'en consommer trop, mais pas assez, a-t-elle ajouté.

Selon le P' Bouchena, « un apport nutritionnel équilibré avec des nutriments clés comme le calcium, la vitamine D, une activité physique régulière et une hygiène de vie saine sont les piliers de la santé en général et de la santé osseuse en particulier.

S. B.

UNESCO

## La Birmanie se réjouit de sa première inscription au patrimoine mondial de l'humanité

La Birmanie s'est réjouie hier du classement au patrimoine mondial de l'humanité des anciennes cités de Pyu, sa première inscription sur cette liste des sites classés par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

«Nous sommes heureux. Nous avons beaucoup travaillé et pendant longtemps pour que cela se produise», a dit My Khaing, directrice du département Archéologie au ministère de la Culture.

Le comité de l'Unesco réuni à Doha a inscrit dimanche les vestiges des trois cités de Hanlin, Beikthano et Sri Ksetra sur sa liste de sites classés au patrimoine de l'humanité.

Ces trois sites archéologiques partiellement mis au jour, situés dans la région sèche du bassin du fleuve Irrawaddy, «témoignent de l'histoire des royaumes Pyu qui ont prospéré pendant plus de 1.000 ans, entre 200 avant JC et 900 après JC», selon l'Unesco.

Les visiteurs peuvent voir des vestiges d'enceintes, de remparts, de douves, de palais-citadelles, de sites funéraires, ou encore de monuments stupas bouddhistes en brique, des sites qui accueillent quelque 60.000 visiteurs birman et étrangers chaque année, selon Me Khaing.

La Birmanie avait déposé dès 1996 une demande d'inscription de ces cités au patrimoine mondial, en même temps que des requêtes pour des sites plus connus comme les temples de Bagan ou les anciennes cités d'Innwa et d'Amaparapura, près de Mandalay.

CHINE

## Plus de 26 morts dans le Sud à cause des pluies torrentielles

Les pluies torrentielles qui s'abattent sur le sud de la Chine depuis le 18 juin ont fait 26 morts et trois disparus dans neuf régions, a indiqué le ministère chinois des Affaires civiles dimanche.

Le ministère a fait savoir dans un communiqué que «4,9 millions d'habitants dans les provinces du Fujian, du Jiangxi, du Hubei, du Hunan, du Sichuan, du Yunnan et du Guizhou, ainsi que dans la région autonome Zhuang du Guangxi et la municipalité de Chongqing avaient été affectés par les fortes pluies», précisant que «quelque 337.000 personnes ont été relogées, et 115.000 ont un besoin urgent de produits de première nécessité».

Les pluies torrentielles ont détruit plus de 8.700 maisons, endommagé 66.000 autres et ont ravagé 42.200 hectares de cultures, entraînant des pertes économiques directes de 4,08 milliards de yuans (653 millions de dollars), selon la même source.

Le dernier cycle de pluie qui a débuté le 18 juin est accompagné de vents violents et a entraîné des inondations et des glissements de terrain.

JAPON

## Honda rappelle plus de 2 millions de véhicules dans le monde

Le constructeur japonais d'automobiles Honda Motor a annoncé hier le rappel de plus de 2 millions de véhicules dans le monde à cause d'un problème d'airbag.

Deux autres constructeurs, Nissan et Mazda, ont aussi lancé hier le même type de rappel.

Le total pour Nissan n'était pas encore disponible au moment où Honda et Mazda annonçaient à l'AFP 2,03 millions pour le premier et 157.800 véhicules concernés pour second.

Dans le cas de Honda, les véhicules incriminés (dont des modèles Fit et Accord) ont été assemblés entre août 2000 et décembre 2005. La moitié des automobiles Honda rappelées le sont aux Etats-Unis, devant le Japon (668.582), le reste étant réparti entre plusieurs pays et régions. Le gonfleur de l'airbag peut être défectueux et, dans le pire des cas, entraîner un départ de feu au risque de blesser quelqu'un, ont-ils expliqué dans un document remis au ministère japonais des Transports. Au début du mois, Toyota avait lancé un rappel similaire. Dans son cas, une bonne partie des véhicules concernés avaient déjà été rappelés pour la même raison en avril 2013. Toyota a expliqué vouloir «changer la solution» apportée au problème à l'époque, ce qui l'a poussé à rappeler de nouveau les mêmes voitures.

# FIÈVRE EBOLA ▼ «60 foyers actifs» en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone

La Guinée, le Liberia et la Sierra Leone comprennent «60 foyers actifs» de fièvre hémorragique en grande partie due au virus Ebola, aujourd'hui «hors de contrôle», a indiqué hier l'ONG Médecins sans frontières (MSF).

Cette épidémie, qui a fait dans les trois pays plus de 330 morts depuis le début de l'année «est d'une ampleur sans précédent de par sa répartition géographique, de par le nombre de cas et le nombre de victimes», a affirmé MSF dans un communiqué.

«60 foyers actifs ont également été identifiés dans ces trois pays», a ajouté MSF, qui a déployé dans la région «après de 300 travailleurs expatriés et nationaux» dans le cadre de la lutte contre l'épidémie.

L'ONG n'a pas précisé de répartition géographique pour ces foyers. «L'épidémie est hors de contrôle. Avec l'apparition de nouveaux foyers en Guinée, en Sierra Leone et au Li-



beria, le risque d'une propagation à d'autres zones est aujourd'hui réel», a averti le docteur Bart Janssens, directeur des opérations de MSF.

La flambée s'est déclarée au début de l'année dans le sud de la Guinée, pays qui a alors été le plus affecté durant un premier pic jusqu'à avril, mais quelques cas confirmés de virus Ebola avaient aussi été recensés au Liberia voisin. Des cas suspects avaient aussi été signalés en Sierra Leone, autre pays voisin, mais les analyses ont exclu la présence d'Ebola, et le nombre de nouveaux cas était à la baisse.

Puis entre fin mai et début juin, les cas de fièvre ont enregistré une forte augmentation, et l'épidémie s'est étendue à la Sierra Leone et à de nouveaux foyers en Guinée et au Liberia. Selon MSF, «la recrudescence de cas d'Ebola en Afrique de l'Ouest est due à la mobilité de la population qui assiste à des funérailles où les mesures de contrôle de l'infection ne sont pas appliquées». Le virus Ebola est hautement contagieux et mortel dans 25 à 90% des cas, selon l'organisation mondiale de la Santé (OMS). Il se transmet à l'homme à partir d'animaux sauvages et se propage ensuite d'homme à homme. Il n'existe pas de vaccin ou de traitement spécifique contre la fièvre Ebola.

SELON L'UNICEF

## Deux millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année en Afrique

Deux millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année en Afrique centrale et de l'ouest, la régression de la mortalité infantile se heurtant à une forte fécondité, a indiqué dimanche un responsable de l'UNICEF.

«Les choses s'améliorent progressivement. Dans une certaine mesure, le taux de mortalité infantile régresse en Afrique de l'Ouest et du Centre», a observé Manuel Fontaine, directeur régional du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Mais la croissance démographique de la région étant «énorme», «finalement le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui meurent chaque année de causes qu'on peut prévenir ne change pas», pour se maintenir à «deux millions», a ajouté le responsable, cité par l'AFP.

Ce chiffre correspond à 30% de la mortalité de cette classe d'âge à l'échelle mondiale, quand seulement un enfant de moins de 5 ans sur 10 vit dans la zone, a remarqué M. Fontaine, soulignant une forte «disproportion».

La croissance démographique en Afrique centrale et de l'ouest est un phénomène «préoccupant», selon le responsable de l'UNICEF, qui cite le cas du Nigeria, aujourd'hui fort de 170 millions d'habitants, mais dont la population devrait passer à «400-450 millions» en 2050 et à «près d'un milliard» de personnes à la fin du siècle, pour devenir le troisième pays le plus peuplé au monde, si sa fécondité de s'infléchit pas.

A partir de 2050, une naissance sur 3 se fera en Afrique, pour passer à une naissance sur 2 vers 2100, a-t-il observé.

«Là, on continue d'avoir de plus en plus d'enfants dans une population déjà très jeune», ce qui annihile tout effet positif, a-t-il constaté. Pour lutter contre le phénomène, l'éducation, notamment des filles, la santé et la promotion d'une planification familiale, sont à privilier par les Etats concernés, qui ont selon lui «pris conscience» de l'ampleur du problème.

ARABIESAOUDITE

## Saisie de plus d'une demi-tonne de drogue

Les douaniers saoudiens ont saisi plus d'une demi-tonne de cocaïne pure au port de Jeddah, dans l'ouest du royaume, où le trafic de drogue est puni par la peine de mort,

a annoncé dimanche l'agence officielle Spa.

La drogue était dissimulée dans une cargaison de rames de papier, selon des images montrées par la télévision d'Etat Al-Ekhbariya.

Plus de 526 kilogrammes ont été saisis, a rapporté l'agence Spa,

ajoutant que la drogue provenait d'un pays d'Amérique latine sans préciser lequel.

Les autorités saoudiennes annoncent fréquemment des saisies de drogue dans le pays où la peine de mort ne semble

pas dissuader les trafiquants de continuer à tenter de faire entrer des stupéfiants dans le royaume.

L'agence saoudienne n'a pas annoncé d'arrestations liées à la saisie de cocaïne du port de Jeddah.

## FRANCE Le transport aérien vers des pays du Maghreb arabe perturbé aujourd'hui

Des perturbations sont à prévoir aujourd'hui dans le transport aérien en France au départ de Paris et du sud du pays, vers notamment les pays du Maghreb arabe en raison d'un appel à la grève des aiguilleurs du ciel par de leurs syndicats, a annoncé hier la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Les compagnies ont été appelées par la DGAC de réduire de 20% leurs vols dans les aéroports du sud de la France et vers plusieurs destinations

au départ de Paris. Les vols «vers le sud de la France, l'Espagne, le Portugal, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie au départ de la région parisienne» devront être allégés de 20%, a indiqué la DGAC, bien que 75% des vols seront assurés en moyenne. Le niveau des moyens accordés à la navigation aérienne pour 2015-2019, est à l'origine de cet appel à la grève annoncé du 24 au 29 juin par l'Unsa-ICNA, troisième syndicat des contrôleurs aériens français.

## ENTRETIEN À BÂTONS ROMPUS AVEC M. CHAREF MOHAND SAÏD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOGRAL

# 1 100 départs et 20 000 voyageurs/jour

A moins d'une semaine du mois sacré du Ramadhan, le directeur général de la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral), M. Charef Mohand Saïd, nous a accordé une interview exclusive, au cours de laquelle il a annoncé plusieurs mesures en faveur des usagers et des opérateurs de la gare routière d'Alger. Nous publions ci-dessous l'essentiel des réponses de M. Charef.

«Depuis le début de l'année, nous avons pris un train d'initiatives pour améliorer la prise en charge des voyageurs et des opérateurs. Désormais, il ne suffit pas de prendre en charge le citoyen au niveau de la gare, mais il doit l'être jusqu'à son arrivée à destination. Même chose pour les transporteurs», a indiqué M. Charef.

### Coup d'accélérateur aux réformes

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des réformes entreprises par le gouvernement visant à réhabiliter et relancer le service public. A cet effet, la direction de la Société de gestion de la gare routière d'Alger a entrepris des mesures pour améliorer les prestations offertes aux voyageurs, notamment au niveau de l'accueil, l'hygiène, le confort et la sécurité.

### L'hygiène, une priorité

L'hygiène et la propreté des lieux sont une priorité absolue. Les efforts ont été axés en ce sens afin de rendre le transit des voyageurs plus agréable.

### Un nouveau système d'informations pour l'orientation des voyageurs

Lorsque le voyageur entre en gare, il fait face immédiatement à un panneau électronique qui indique toutes les informations concernant les départs et les zones d'embarquement. Des écrans géants affichent ainsi l'ensemble des départs programmés pour la journée ce qui contribue à l'orientation des voyageurs vers les guichets et les zones d'embarquement.

### Le wifi entre en gare !

La société d'exploitation des gares routières d'Algérie Sogral EPE/SPA, a mis à la disposition de sa clientèle un système de connexion Internet Wifi libre d'accès dans tous les espaces publics de la gare centrale du Caroubier à Alger. Le wifi est disponible gratuitement pour tous les voyageurs. Les citoyens ont la possibilité désormais de se connecter à Internet, via un ordinateur ou un smartphone pour consulter leurs messagerie ou tout simplement se divertir. A travers cette action, la Sogral veut participer au développement de l'informatique et à la démocratisation de l'utilisation de l'internet dans le pays. La société veut ainsi changer l'image du voyageur qui attend son départ, un gobelet à la main, traînant son sac de voyage à l'intérieur de la gare sans trop savoir quoi faire. A présent, les voyageurs peuvent attendre tranquillement leur départ tout en surfant sur le web. Occupier les citoyens de manière intelligente est aussi l'une des préoccupations de la Sogral. Il y a eu un écho très favorable des usagers qui ont exprimé leur satisfaction quant à l'introduction de ce nouveau ser-

vice. Introduit pour la première fois à Alger, le wifi sera libéré prochainement au niveau des gares de Biskra, Béjaïa, Aïn Témouchent, et progressivement à travers toutes les gares du pays. «Là où il y a une possibilité de le faire on le fera».

### Programme spécial Ramadhan

Pour le mois du Ramadhan, un programme spécial sera tracé pour les départs et les arrivées qui seront ajustés en fonction de l'événement. A cet effet, le dernier départ devra être programmé 1 à 2 heures avant le couper du soleil pour permettre aux transporteurs d'atteindre une ville où les voyageurs pourront rompre le jeûne. Un flottement d'environ deux heures avant et après la rupture du jeûne est ainsi envisagé.

### Les restaurants seront ouverts

Il y a des restaurateurs qui se sont engagés à travailler durant le Ramadhan sans oublier l'importance de certaines associations à l'image de l'Onea (Organisation nationale des étudiants algériens) qui s'est engagée à servir des repas gratuits aux voyageurs.

### La fin des fraudeurs : 175 taxieurs conventionnés !

Les personnes qui accèdent à l'intérieur de la gare sont désormais filtrées et «les fraudeurs ou transporteurs clandestins» ainsi que les personnes nuisibles sont systématiquement détectées et refoulées. A cet effet, un travail est actuellement fait en collaboration avec la Sûreté de daïra



d'Hussein Dey pour entreprendre une action d'envergure afin de mettre un terme à la présence des fraudeurs qui représente un danger pour la sécurité des voyageurs car aucun d'entre eux n'est identifié. Ce n'est pas le cas des taxieurs dont 175 sont conventionnés avec la Sogral et travaillent dans la légalité à l'intérieur de la gare.

la veille des vacances, des fêtes ou tout simplement des week-ends, la société procède au renforcement de certaines lignes afin de répondre au flux important de voyageurs qui peut atteindre les 35 000 par jour.

### Le système de vidéo-surveillance sera étendu

Le système de télésurveillance est opérationnel au niveau de la gare ainsi que de l'administration et la société envisage de le déployer prochainement à l'extérieur notamment au niveau de l'aire de stationnement. D'autre part, la Sogral est sur le point d'acquérir un scanner qui sera bientôt opérationnel au niveau de l'entrée.

### Un service «Plus» pour les personnes en situation de handicap

Les perspectives à court terme permettront d'améliorer les prestations offertes aux citoyens pour leur offrir un maximum de confort. Un service «plus» destiné aux personnes aux besoins spécifiques est sur le point d'être lancé. Ainsi, les personnes en situation de handicap seront très prochainement prises en charge dès leur entrée en gare et ce, jusqu'à leur embarquement.

### Bientôt un espace VIP

Un espace «VIP» destiné aux passagers qui souhaiteraient bénéficier de certains services particuliers sera également ouvert. Ce genre de salons, très fréquents dans les aéroports, sera lancé pour la première fois dans une gare routière.

### Un sondage pour améliorer les prestations

«Nous avons tendance à faire des efforts pour améliorer la prise en charge des voyageurs sans jamais prendre en considération leur opinion. Afin de remédier à cette situation, on prévoit d'effectuer un sondage qui nous permettra de relever l'impression des voyageurs, les insuffisances et les dysfonctionnements pour mieux les corriger. On espère ainsi être toujours à la hauteur des attentes des usagers et des opérateurs».

Entretien réalisé  
R. Rachedi



# Prise en charge de la douleur

La douleur est à la fois une sensation universelle et un phénomène complexe, dont l'expression et la signification varient considérablement selon les individus, les pays et les cultures. Longtemps considérée par la médecine occidentale comme un simple signal d'alarme visant à protéger l'organisme, la douleur est aujourd'hui considérée comme une manifestation complexe, qui mérite, en tant que telle, toute l'attention du corps médical.



## Qu'est-ce que la douleur ?

La douleur est une sensation complexe, sensorielle et émotionnelle, qui met en jeu des récepteurs présents dans tout l'organisme (la peau, les organes, les muscles, les os, etc.), des nerfs qui conduisent l'information vers la moelle épinière puis le cerveau, et des régions du cerveau où elle est analysée, évaluée et où elle provoque des réactions et des émotions. La douleur est une sensation liée à la conscience. Elle s'efface lors du sommeil ou du rêve ; elle peut être atténuée à la faveur d'états de conscience modifiés (relaxation, hypnose, par exemple).

## D'où vient la douleur ?

La sensation douloureuse peut être provoquée par toutes sortes d'événements qui perturbent l'organisme : un choc mécanique (écrasement, éirement, coupure, etc.), un choc thermique (chaud ou froid) ou une réaction inflammatoire, qui produit des substances provoquant de la douleur.

L'inflammation est un mécanisme naturel de protection et de réparation de l'organisme. Elle se déclenche dans de nombreuses circonstances : traumatismes, infections, allergies, etc. Elle accompagne les réactions immunitaires. Elle consiste en une suite de réactions biochimiques qui font intervenir des cellules (globules blancs par exemple) et des médiateurs chimiques sécrétés par ces cellules (histamine, prostaglandines, etc.). Certains de ces médiateurs sont dits algogènes, c'est-à-dire qu'ils stimulent les récepteurs de la douleur. Certains médicaments antalgiques, comme l'aspirine ou les anti-inflammatoires non stéroïdiens, bloquent l'inflammation à différents stades et agissent ainsi sur la douleur, en diminuant la production des substances algogènes.

Les inflammations peuvent être intenses et de courte durée (inflammations aiguës) ou se prolonger pendant des mois ou des années (inflammations chroniques). Les inflammations chroniques sont la source de douleurs durables qui peuvent fortement perturber la vie quotidienne.

## Comment le cerveau contrôle-t-il la douleur ?

Les médecins ont remarqué depuis longtemps qu'une douleur intense, provoquée en un point de l'organisme, peut masquer toutes les autres sensations douloureuses. Ce phénomène s'explique par l'effet inhibiteur que le cerveau peut exercer sur les structures relais de la moelle épinière. Le système nerveux possède également un arsenal de substances qu'il peut sécréter pour soulager la douleur, les endomorphines. Il s'agit d'une vingtaine de molécules, réparties en trois grandes familles : les endorphines, les enképhalines et les dynorphines. Les endomorphines agiraient à deux niveaux : sur les structures relais de la moelle épinière et sur les structures du cerveau chargées d'évaluer la douleur.

## Pourquoi se frotte-t-on lorsqu'on a mal ?

Lorsque nous heurtions violemment un objet, notre premier réflexe consiste souvent à frotter la zone d'impact pour faire passer la douleur. Pourquoi est-ce efficace ? Lorsque nous frottions le point d'impact, nous créons une nouvelle sensation qui va aller perturber la transmission de la sensation douloureuse au niveau de la moelle épinière. Les cellules nerveuses vont en priorité faire passer l'information la plus persistante, en l'occurrence la sensation de frottement, aux dépens de la sensation douloureuse qui s'en trouve atténuée. Le froid agit de même et c'est pour cela qu'il est très utilisé dans le cas de blessures sportives. De plus, le froid ralentit l'inflammation et réduit la production de substances inflammatoires algogènes.

## Douleur chez l'enfant

L'expression de la douleur chez les bébés et les très jeunes enfants est rendue difficile par l'impossibilité qu'ils ont de recourir à la parole. En outre, la douleur a longtemps été sous-estimée, voire déniée chez ces patients. La lutte contre la douleur fait désormais partie intégrante de la prise en charge médicale des enfants ; des moyens adaptés ont été développés.

## Quels sont les symptômes de la douleur chez l'enfant ?

L'expression de la douleur chez les bébés et les très jeunes enfants est rendue difficile par l'impossibilité qu'ils ont de recourir à la parole. Jusqu'à une période récente, les nouveau-nés et les bébés étaient réputés peu sensibles à la douleur, du moins jusqu'à l'âge où ils pouvaient clairement l'exprimer par des attitudes ou la parole. On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien : les voies nerveuses qui transmettent la douleur se forment pendant la grossesse et sont en place dès le sixième mois de grossesse. En revanche, les mécanismes de régulation du cerveau sur la moelle épinière se développent progressivement chez le nouveau-né. On peut dès lors penser qu'en l'absence de ces systèmes inhibiteurs, la sensation douloureuse est plus intense après la naissance, bien que les pensées et les émotions soient encore immatures.

La douleur des nouveau-nés s'exprime essentiellement au travers du comportement. Les cris et les pleurs sont significatifs, mais il convient aussi d'observer l'attitude générale, l'agitation ou les rythmes du sommeil. Certains symptômes sont parfois associés, comme la transpiration, les palpitations cardiaques, l'augmentation de la tension artérielle, qui sont autant de signes d'une réaction de stress associée à la douleur.

A partir de quelques mois, les réflexes de retrait (des mains et des pieds par exemple) sont possibles, de même que la recherche de positions antalgiques.

À mesure qu'ils grandissent, le bébé et le jeune enfant peuvent exprimer de plus en plus précisément leurs sensations douloureuses. L'acquisition de la parole facilite la désignation et la description des douleurs, mais pas au même niveau de détail que chez l'adulte. Les expériences mémorisées sont insuffisantes pour qualifier complètement une douleur, son intensité ou sa localisation précise, surtout lorsqu'elle est interne.

La vie de l'enfant est jalonnée d'événements douloureux et de petits traumatismes qui accompagnent son développement : lorsqu'il apprend à marcher, au cours des jeux, lorsqu'il contracte les maladies infantiles, par exemple.

Juin 2014

Il découvre l'univers des douleurs banales : le mal de tête, les contusions, les blessures superficielles, les maux de ventre, les coups de soleil, les maux de dents, etc. Tous ces événements contribuent à construire son système de référence de la douleur, en lien étroit avec son univers affectif. La manière dont l'enfant exprime ses sensations douloureuses dépend de tous ces facteurs relationnels, sociaux et culturels.

### Quelles sont les complications de la douleur chez l'enfant ?

La douleur est un symptôme, elle n'a pas de complication autre que la gêne physique et l'impact sur la vie quotidienne qu'elle peut provoquer. Une douleur chronique peut avoir des effets négatifs durables sur la santé de l'enfant : troubles du sommeil, perte de poids, ralentissement de la croissance, etc. Pour cette raison, il faut systématiquement la soulager, soit en supprimant sa cause, soit à l'aide de traitements (médicaments et techniques antalgiques) qui agissent directement sur celle-ci, indépendamment de sa cause.

### Les causes de la douleur

Les différentes causes possibles de la douleur ont conduit à établir une classification. On distingue les douleurs dites « par excès de nociception », les douleurs neurogènes (d'origine nerveuse) et les douleurs psychogènes (qui ont des causes psychiques). Le cas des douleurs cancéreuses est particulier car il mêle fréquemment les trois catégories précédentes. Ce classement laisse de côté un certain nombre de situations dans lesquelles la douleur reste inexpliquée.

### Les douleurs par excès de nociception

Ce sont les douleurs qui surviennent lorsque l'intensité des informations transmises par les fibres de la douleur est suffisamment importante pour parvenir au cerveau. Ces douleurs sont les plus courantes : elles correspondent aux traumatismes (chocs, coupures, brûlures, entorses, fractures, etc.) ou sont associées aux phénomènes inflammatoires (abcès dentaire, appendicite, conjonctivite, etc.).

La douleur remplit alors pleinement sa fonction d'alarme et le médecin recherche en priorité la lésion ou la maladie qui en est la cause, met en œuvre un traitement adéquat (par exemple il prescrit un anti-inflammatoire) et, parallèlement, s'efforce d'atténuer ou de supprimer la douleur associée (avec un antalgique).

Les douleurs nociceptives entrent également largement dans les causes des douleurs chroniques. Par exemple, l'inflammation chronique des articulations touchées par l'arthrose est à l'origine des douleurs chroniques liées à cette maladie.

### Les douleurs neurogènes

Les douleurs neurogènes sont des douleurs en rapport avec un mauvais fonctionnement du système nerveux. Elles peuvent survenir à la suite d'une lésion du système nerveux périphérique (les nerfs) ou du système nerveux central (moelle épinière, cerveau). Ces douleurs neurogènes sont assez particulières et se traduisent le plus souvent par des fourmillements, des sensations de brûlure, de gonflement, d'écrasement, de picotements ou de décharges électriques. Elles peuvent être brutales, fulgurantes, épisodiques ou bien continues. Elles peuvent survenir en l'absence de toute stimulation ou, plus souvent, lors de stimulations habituellement non douloureuses : effleurement, courant d'air, contact avec un tissu, etc. Elles sont aggravées par le froid ou les émotions. Elles sont souvent difficiles à supporter et ont rapidement un impact négatif sur le psychisme.

L'origine des lésions nerveuses est très variée. Il peut s'agir d'un traumatisme (blessure, amputation), d'un apport d'oxygène insuffisant (accident vasculaire cérébral, compression prolongée d'un nerf), d'une infection (par le virus du zona), d'une maladie métabolique (diabète), d'une intoxication (alcoolisme) ou même de l'effet de certains médicaments (notamment ceux utilisés dans le traitement du sida).

Ces douleurs sont souvent difficiles à soulager. Elles évoluent et persistent malgré la guérison de la lésion nerveuse. C'est le cas du zona : le virus n'est présent qu'au début de l'infection, mais les nerfs qui ont été atteints sont le siège de douleurs neurogènes qui peuvent durer plusieurs mois, voire des années.

### Qu'appelle-t-on algodystrophie ?

L'algodystrophie est un trouble de la circulation sanguine. Elle fait suite le plus souvent à un traumatisme (entorse, fracture) et s'accompagne de douleurs parfois sévères. L'algodystrophie survient chez l'adulte, mais aussi chez le sujet âgé, d'autant qu'elle est favorisée par un terrain diabétique. L'algodystrophie apparaît alors que la cause initiale a été traitée et guérie. Elle se présente en deux phases : une phase « chaude » et douloureuse qui fait penser à une inflammation et limite les mouvements ; puis une phase « froide », après plusieurs semaines, durant laquelle les douleurs persistent sur une zone où la peau devient froide, gonflée et sensible. L'évolution vers la guérison est longue (jusqu'à plus d'un an) et nécessite l'utilisation de médicaments contre la douleur. La kinésithérapie est recommandée pour accélérer cette guérison et récupérer une capacité de mouvements normale. Il est parfois nécessaire de soula-



ger l'anxiété associée à ce type de douleur chronique.

### Les douleurs psychogènes

Lorsque les deux précédentes causes sont écartées, on peut évoquer l'existence de douleurs psychogènes. Elles sont liées à des troubles psychiques qui provoquent une sensation douloureuse en l'absence de toute lésion d'un organe. Elles sont difficiles à mettre en évidence et nécessitent l'avis d'un psychiatre. Elles peuvent être associées à l'anxiété et la dépression et, plus rarement, à certaines maladies mentales graves. Il est essentiel de les distinguer des cas où c'est l'existence d'une douleur chronique (dont on trouve une cause physique) qui entraîne le développement d'un état dépressif. Dans certains cas de dépression dite « masquée », il existe une forme d'anxiété qui est accompagnée de réelles douleurs, avec une sensation d'étouffement, des tensions musculaires, des palpitations ou l'impression d'avoir une boule dans la gorge. Dans d'autres cas, les douleurs liées à l'état dépressif apparaissent sans être anxiex, ou sont associées à des lésions physiques minimales qui ne permettent pas d'expliquer l'intensité des douleurs et du handicap évoqués par le patient. Il s'agit le plus souvent de mal de dos, de douleurs musculaires diffuses ou de maux de tête.

### Les douleurs associées aux soins médicaux

Ce sont des douleurs associées à des interventions chirurgicales, à des examens médicaux, à des traitements ou à des soins. Elles ont une dimension psychologique marquée, car elles sont liées à une appréhension particulière. Les professions médicales et paramédicales ont longtemps négligé cet aspect de leur pratique, jugeant qu'elles pouvaient provoquer un « petit mal » pour un « grand bien ». Ce n'est plus le cas aujourd'hui et un effort particulier est fait pour rendre les interventions, les soins et les traitements aussi indolores que possible. La panoplie des examens médicaux a profondément évolué vers des techniques dites « non invasives », qui évitent tout traumatisme douloureux. Il en va ainsi des radiographies, mais aussi de l'échographie et de tous les moyens modernes d'imagerie médicale. De nouvelles procédures se développent également pour améliorer des gestes courants (piquées, prélèvements sanguins, biopsies, etc.) : on peut aujourd'hui rendre indolores ces petits gestes, notamment chez les enfants. Les progrès de l'anesthésie permettent de mieux supporter les examens jadis pénibles et douloureux (coloscopies, par exemple). La chirurgie a également fait d'énormes progrès dans la manière de soulager les douleurs postopératoires : la morphine et ses dérivés ne sont plus réservés aux soins palliatifs et permettent d'assurer une analgésie et un confort optimal aux malades. Reste la dimension psychologique de la douleur, liée à cette

apprehension d'avoir mal... Certains professionnels de santé la négligent encore, alors qu'il suffit dans la plupart des cas d'une explication claire des gestes envisagés, tout en rassurant le patient sur le fait qu'il bénéficiera d'une prise en charge efficace des phénomènes douloureux qui pourraient survenir.

### Les douleurs cancéreuses

La douleur est un signe précurseur et une composante très fréquente des cancers. Il s'agit le plus souvent d'une association de douleurs nociceptives et neurogènes, avec une forte composante psychologique. Tout semble douloureux lorsqu'il s'agit de cancer : la maladie elle-même, mais aussi les examens médicaux et les traitements. La prise en charge de la douleur, aiguë et chronique, fait donc partie intégrante de la démarche thérapeutique des cancérologues. Cette prise en charge a évolué ces dernières années vers des protocoles plus efficaces et les antalgiques majeurs (par exemple la morphine et ses dérivés) ne sont plus réservés aux malades en phase terminale. Les traitements ont également beaucoup progressé et l'on prend mieux en compte leurs effets indésirables. Cependant, selon les cancérologues, de nombreux malades cancéreux restent encore imperfectement soulagés de leur souffrance, soit parce que les soignants y sont insuffisamment attentifs, soit parce que les patients hésitent à se plaindre, de peur d'avoir à affronter de nouveaux examens ou traitements.

### Les douleurs inexpliquées

Il reste des cas dans lesquels l'origine de la douleur, ou de la maladie associée, reste inexpliquée. Les douleurs du dos (lorsqu'aucune lésion n'est présente), les colopathies fonctionnelles (des maladies intestinales chroniques d'origine inconnue) et certaines névralgies restent mystérieuses. La migraine est aussi un bon exemple de douleur inexpliquée : on connaît le mécanisme qui provoque la douleur (une inflammation de certains vaisseaux sanguins du cerveau) mais on en ignore toujours la cause initiale, si ce n'est qu'il existe une prédisposition héréditaire et un certain nombre de facteurs déclencheurs identifiés.

Ces douleurs inexpliquées sont particulièrement pénibles à supporter, car la médecine ne dispose pas de traitement curatif et doit se contenter de traiter la douleur avec, parfois, des médicaments spécifiques très efficaces (traitements de la crise de migraine, des névralgies faciales, etc.). La personne atteinte reste dans l'incertitude malgré de nombreuses consultations et peut, à la longue, développer un état anxieux et dépressif qui, à son tour, agrave sa souffrance.

### Que faire en cas de douleur ?

Face à l'expression d'une douleur, qu'elle soit verbalisée par la personne qui souffre ou que ses signes soient observés par le personnel soignant, la première mesure consiste à en rechercher la cause. Un ensemble d'exams complémentaires complète l'examen clinique et aide à poser un diagnostic (imagerie médicale, analyses biologiques, etc.). Les traitements de la cause doivent entraîner la disparition de la douleur à plus ou moins courte échéance. En attendant leurs effets, la douleur est soulagée par des antalgiques tant que cela reste nécessaire. En cas d'urgence, par exemple lorsqu'il s'agit d'un accident ou d'une fracture, l'équipe médicale peut être amenée à utiliser des antalgiques forts (morphine, par exemple) avant de mettre en œuvre le traitement de la cause de la douleur, dès lors que la nature de celle-ci a été clairement identifiée.

En cas de douleur chronique ou cancéreuse, le problème est souvent complexe et sa prise en charge est pluridisciplinaire : les médecins et le personnel infirmier prennent l'avis d'autres spécialistes (psychologues, kinésithérapeutes, etc.) afin de proposer une approche globale au patient.

### Comment mesure-t-on la douleur ?

L'expression de la douleur peut prendre de nombreuses formes : plaintes, grimaces, postures particulières destinées à soulager la douleur, immobilité, agressivité, dépression, etc. L'expression verbale de la douleur est un signe évident, mais ne suffit pas toujours à identifier un phénomène douloureux : d'une part, un certain nombre de patients ne peuvent pas parler (les bébés, les jeunes enfants, certaines personnes âgées, etc.) ; d'autre part, certains récits ne sont pas toujours fiables d'un point de vue médical pour des raisons sociales ou culturelles. La communication et le diagnostic, en matière de douleur, restent un art difficile.

La douleur a pour particularité de ne pas pouvoir être mesurée objectivement (comme peut l'être la température) en raison de sa part de subjectivité et de sa grande variabilité selon les individus. Néanmoins, un certain nombre d'outils ont été développés pour tenter d'en évaluer l'intensité et d'en suivre l'évolution.

Les outils permettant d'évaluer la douleur sont nombreux. Certains sont conçus pour être utilisés par le patient lui-même : ce sont les outils d'autoévaluation. Ils reposent soit sur des questionnaires, soit sur des échelles visuelles. D'autres sont destinés au personnel soignant et utilisés dans le cas de patients incapables d'évaluer eux-mêmes leur douleur. On parle alors d'hétéroévaluation à l'aide de grilles d'observation.

## BOUIRA

## Mme Tagabou inaugure le Salon régional de l'artisanat traditionnel

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Mme Aicha Tagabou, a procédé dimanche à Bouira à l'inauguration du salon régional de l'artisanat traditionnel, auquel participent plus de 70 exposants venus de 30 wilayas du pays.

Après avoir donné le coup d'envoi de cette manifestation régionale, organisée par la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM), Mme Tagabou a visité les différents stands du salon où elle a eu un apéry sur la qualité des produits et œuvres artisanaux et bijoux exposés par des artisans de Blida, Alger, Médéa, Djelfa, Tlemcen, Adrar, Sétif et Skikda, notamment. Plusieurs artisans coutu-



rières, dinandiers, vanniers, tapissiers et cuisiniers, ont saisi cette occasion pour exprimer à la ministre leurs préoccupations relatives notamment au développement et à la promotion de l'artisanat traditionnel. A ce propos, Mme Tagabou a réi-

téré la volonté et l'engagement de l'Etat à soutenir et à continuer à aider tous les artisans, afin de donner un nouveau souffle à cette activité. «Nous organisons ce genre de salon pour vous permettre de promouvoir et de vendre vos produits et

**IL S'EST ETEINT HIER À L'ÂGE DE 63 ANS  
Abderrazak Hellal nous quitte**



O. Larbi

Abderrazak Hellal, cinéaste, réalisateur de télévision, auteur et journaliste est décédé à l'âge de 63 ans.

C'était un homme batailleur sur les questions qui ont trait à l'Histoire de l'Algérie, aux événements qui l'ont meurtri ; au faits sociaux qui la décrivent, toujours à la recherche d'une issue respectueuse des droits et de la liberté.

Ses documentaires fouillés tiennent de l'œuvre historique tant il était exigeant d'en faire des témoignages du moment où ils ont été conçus puis réalisés.

Son intérêt pour les hommes et les femmes «oubliés» de l'histoire officielle et relégués au rang de «bandits d'honneur» le fait intervenir sur ceux qui, dans les Aurès, ont refusé la conscription française durant la Première Guerre mondiale.

Cette période de la colonisation a été saisie dans un livre «Place de la Régence», dans lequel l'auteur «avec sa plume acérée et ses mots au vitriol, se dresse contre l'autocratie et l'autocrate qui considère le peuple comme des moutons de Panurge.»

Il a également publié : «1830, entre l'olivier et la rocallie» et «Image d'une Révolution».

### Historien du cinéma

«La caméra peut être une arme redoutable de guerre. Comment a-t-on filmé l'Algérie durant la période coloniale française ? Comment l'Algérien était-il perçu au travers du prisme colonial ? C'est à ce travail de recherche qu'Abderrazak Hellal, réalisateur, cinéaste et écrivain s'est attelé avant de couper sur papier cet ouvrage intitulé «Histoire du cinéma», analyse une conseil. Elle ajoute : «Abderrazak Hellal aborde un autre aspect dans son ouvrage. Comment les cinéastes algériens ont-ils traité le thème de la Révolution au lendemain de l'indépendance ? Hier indigène, effacé et muet, l'Algérien se revendique comme un être libre prenant son destin en main. Lorsque le cinéma écrit l'histoire ou le refus d'une mise en images, un ouvrage très intéressant à lire absolument.»

Les images de fiction réalisées sur le territoire conquis du Maghreb par leurs successeurs demeurent, aujourd'hui, des pièces à conviction. Elles prouvent, dans un autre registre, le rôle négatif de la colonisation. Evidence. Ecrit Abderrazak Hellal dans une de ses contributions à la presse.

La cause des femmes est prise en charge par Abderrazak Hellal dans la série «Mérimé», un film réalisé dans le cadre de la manifestation «Alger, capitale de la culture arabe». C'était un homme discret, accaparé par ses travaux. Sa polyvalence lui permettait d'être sur tous les fronts du progrès.

## CONDOLÉANCES

Le Directeur général de DK News, et l'ensemble du personnel profondément émus par la triste nouvelle du décès du cinéaste-écrivain Abderrazak Hellal. Que sa famille, ses proches et amis trouvent ici l'expression de sincères condoléances. «À Allah, nous appartenons et à Allah, nous retournons»

## CHINE-ALGÉRIE

## L'Orchestre Symphonique national en tournée dans deux villes chinoises

L'Orchestre symphonique national (Osn), dirigé par le maestro Amine Kouider, animera une série de concerts à Xining et Harbin au centre et au nord-est de la Chine entre le 23 juin au 2 juillet, indique un communiqué de la direction de l'orchestre.

L'Orchestre symphonique, qui prend part à la semaine culturelle de Harbin, présentera deux concerts dans les deux villes chinoises avec les solistes Djamel Ghazi, Adel Sahnoun à la flûte, et Louiza Hamadi au piano.



Sous la baguette du chef d'orchestre Amine Kouider, l'Osn a préparé un programme dans lequel figurent des pièces du patrimoine algérien universel, indique le communiqué. Crée en 1992, l'Orchestre symphonique national a été lancé en 1997 par le maestro Abdelwahab Salim, disparu le 26 novembre 1999. Regroupant actuellement plus de 60 musiciens, l'Osn est dirigé depuis 2001 par le maestro Abdekader Bouazzara.

## JIJEL

## Séminaire national sur la vie et l'œuvre de Cheikh Ahmed El Habibatni

La vie et l'œuvre de Cheikh Ahmed El Habibatni sont revisitées à l'occasion du séminaire national de deux jours qui lui est dédié à Jijel, à l'initiative de la direction de wilaya des affaires religieuses et des wakfs. Cette rencontre, organisée au chef-lieu de la commune de Djemaâ Beni Hebibi dont est originaire cet illustre âalom (savant), se veut un hommage à cette personnalité religieuse au riche parcours, notamment dans l'apprentissage du Saint Coran et la formation de nombreux étudiants en sciences islamiques. Né en 1867 et décédé le 27 mars 1937, Ahmed Ben Meraza El Habibatni, fils d'un imam de la localité de Beni Hebibi (sud-est de Jijel) a côtoyé plusieurs illustres personnalités de l'islam, à l'image de Cheikh Abdelhamid Ben Badis. Après des études coraniques dans sa ville natale, il se rend à Constantine où il fréquente des Zaouïas et écoles pour y parfaire ses connaissances du Coran. En 1894, il est promu enseignant à la mosquée de Sidi El Kettani où il donna des cours à une cinquantaine d'apprenants. Il a eu comme illustres élèves, entre autres, Cheikh Ahmed Hamani, Cheikh Ali Boudilmou ou encore Sadek Hamani. Il a été cité par Cheikh Abdelhamid Ben Badis dans le numéro de novembre 1929 de sa revue Ech-Chiheb en tant que figure de proue parmi les Oulemas. Ahmed El Habibatni fut, en 1937, la cible d'une tentative d'assassinat par l'administration coloniale à Constantine. L'auteur de cette tentative, identifié, se serait jeté du haut d'un pont, selon certains historiens. Plusieurs conférences consacrées à la vie et à l'œuvre de cette personnalité ont été animées, au cours de ce séminaire placée sous le haut patronage du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, par des participants venus de plusieurs wilayas du pays.

APS

## SKIKDA

## Du théâtre et des soirées artistiques pour un été animé

Un riche programme d'animation culturelle et artistique, destiné aux jeunes mais également aux familles en quête de détente et de loisirs, a été arrêté par le théâtre régional de Skikda, a-t-on appris dimanche auprès de l'administration de cette structure culturelle.

Ce programme qui se poursuivra sans interruption jusqu'à la fin août comprend notamment, s'agissant du 4<sup>e</sup> art, pas moins de 35 pièces montées par les théâtres régionaux de plusieurs wilayas du pays dont Souk Ahras, Annaba, Guelma, Saïda, Mascara, Tizi Ouzou, Oum El Bouaghi de Bejaïa, ainsi que par des coopératives culturelles des wilayas d'Alger, de Tébessa et de Chlef.

Durant le mois de juillet, le public skikdi a rendez-vous avec un programme «spécial Ramadhan», très diversifié avec, notamment, des concerts de musique Chaâbi et Malouf qui verront défiler sur scène de nombreux artistes parmi lesquels Baba Aïssa, Fathé Rouana, Hocine Bourouba, Hacene Boulebrachène et Noureddine Benattia.

Les enfants aux besoins spécifiques et les pensionnaires du foyer pour personnes âgées ne seront pas en reste puisqu'un programme leur a été spécialement concocté, avec des spectacles de magie, de clowns et de théâtre, pour les petits et des galas artistiques pour les vieilles personnes.

Les nombreuses plages de la wilaya de Skikda auront également leur lot de divertissement puisque plusieurs artistes animeront des galas au bord de la grande bleue durant le mois d'août, au grand bonheur des estivants.



**SOMALIE**

**Des dizaines d'éléments shebab tués dans un bombardement de l'aviation kényane dans le Sud**



Des dizaines d'éléments du groupe armé somalien Shebab ont été tués lors du bombardement de leurs bases par l'aviation kényane, a annoncé hier la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom).

Le bombardement a visé dimanche les villages d'Anole et Kuday, dans la région méridionale de la Basse-Juba, dans le cadre d'une offensive entamée en mars par l'Amisom. La force de l'Union africaine est déployée depuis 2007 en Somalie pour y combattre les

shebab liés à Al-Qaïda a vu ses effectifs passer à 22.000 hommes en janvier. «Les forces de l'Amisom ont mené des frappes aériennes (...) dans le cadre des efforts continus pour détruire les capacités militaires des shebab», explique l'Amisom dans un communiqué, précisant que le bombardement avait été conduit par des appareils militaires kényans. La force africaine affirme que «plus de 30 insurgés shebab» ont été tués à Anole et «plus de 50 insurgés» à Kuday.

**LIBYE****Le Congrès adopte le budget 2014**

Le Congrès général national (CGN, Parlement) a finalement adopté dimanche un budget de près de 48 milliards de dollars pour 2014, un vote qui avait été reporté en raison des tensions politiques et de l'anarchie régnante, rapporte l'agence libyenne Lana.

Le CGN a adopté un projet de budget présenté par le gouvernement, calculé sur la base d'une production de pétrole de 800.000 b/j à 100 dollars le baril, le projet prévoyait un déficit de 8 milliards de dollars.

La Libye dépend exclusivement de ses revenus d'hydrocarbures qui représentent plus de 96% de son PIB.

Mais la production a considérablement chuté en 10 mois en raison du blocage par des rebelles autonomistes des principaux ports pétroliers de l'est du pays.

Le blocage des terminaux pétroliers, utilisé comme moyen de pression sur les

autorités, a provoqué la chute de la production à moins de 200.000 barils/jour, contre près de 1,5 million b/j auparavant.

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont d'ailleurs dégradé leurs prévisions de croissance pour la Libye en 2014, tablant désormais sur une nouvelle récession de 8%, après une contraction de 5,4% en 2013.

Malgré la Libye dispose de réserves importantes qui aideront le pays à surmonter la crise à court terme, a souligné le FMI dans un rapport récent. Toutefois, «la perturbation de la production d'hydrocarbures couplée à une augmentation des dépenses pourrait épuiser les réserves financières de la Libye en moins de cinq ans», a mis en garde le FMI.

L'examen du projet de budget 2014 a pris du retard en raison de l'anarchie institutionnelle et des tiraillements politiques.

**ÉGYPTE****19 hommes armés tués dans un raid de l'armée au Sinaï**

Au moins 19 hommes armés ont été tués dans un raid de sécurité mené par l'armée égyptienne dans la ville de Sheikh Zuweid, dans le gouvernorat égyptien du Sinaï du Nord, a indiqué une source de sécurité.

Quatre hommes armés conduisant un véhicule au sud de Sheikh Zuweid ont échangé des tirs avec les forces de sécurité qui les ont tués, en plus de 15 autres militants qui ont été tués séparément dans plusieurs parties de la ville, a expliqué la source à l'agence Xinhua.

**MAURITANIE/PRÉSIDENTIELLE****Abdel Aziz vainqueur avec plus de 80% des voix**

Le chef de l'Etat mauritanien sortant Mohamed Ould Abdel Aziz a obtenu plus de 80% des voix à l'élection présidentielle de samedi, s'assurant une large victoire devant ses quatre adversaires, selon des résultats complets provisoires publiés dimanche par la commission électorale à Nouakchott.

M. Abdel Aziz est créé de 57.995 voix, soit 81,89% des suffrages valablement exprimés, a déclaré à la presse à Nouakchott le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Abdallahi Ould Soueid Ahmed. Il arrive loin devant le militant et candidat anti-esclavagiste Biram Ould Dah Ould Abeid, qui a obtenu 4,44% (31.368 voix). La seule femme parmi les candidats, Lalla Mariem Mint Moulaye Idriss, est en queue de liste avec



Boidiel Ould Houmeid, candidat du parti El-Wiam, une formation de l'opposition dite "modérée", se classe troisième avec 4,50% des voix (31.773 suffrages). Il est suivi de Ibrahima Moctar Sarr, représentant la communauté négro-mauritanienne, qui a obtenu 4,44% (31.368 voix). La seule femme parmi les candidats, Lalla Mariem Mint Moulaye Idriss, est en queue de liste avec

0,49% (3.434 voix). Les bulletins blancs représentent la différence entre le total des scores des candidats et les suffrages valablement exprimés. Le taux de participation a été de 56,46%. Les candidats ont 48 heures pour faire des réclamations au Conseil constitutionnel, qui proclamera les résultats définitifs. Environ 1,3 million d'électeurs étaient appelés aux urnes

samedi en Mauritanie, vaste pays désertique de 3,8 millions d'habitants bordant l'océan Atlantique, riche en minerai de fer, aux eaux poissonneuses et qui exploite du pétrole depuis 2006.

La présidentielle a été surveillée par 700 observateurs, dont 200 venus de l'étranger. Ceux de l'Union africaine (UA) étaient dirigés par l'ancien Premier ministre tunisien, Béji Caïd Essebsi.

**MALAWI****Un chef de l'opposition nommé au gouvernement**

Le nouveau président du Malawi, Peter Mutharika, a nommé dans la nuit un important chef de l'opposition au gouvernement, complétant ainsi la composition du cabinet plus d'un mois après l'élection présidentielle.

Le candidat du Front démocratique uni, Atupele Muluzi, qui avait fini en quatrième position (13,7% des voix) à la présidentielle de mai dernier, a été nommé ministre des Ressources naturelles, de l'Energie et des Mines.

Le nouveau ministre, 36 ans, est le fils de l'ancien président Bakili Muluzi, au pouvoir de 1994 à 2004. Il est le seul membre de l'opposition à faire partie du gouvernement de M. Mutharika.

Il a brièvement officié comme ministre de la Planification économique pour la précédente présidente Joyce Banda, avant de démissionner pour mener sa cam-

pagne présidentielle. Le président Mutharika a dévoilé son gouvernement de 20 ministres petit à petit, nommant d'abord son ministre des Finances il y a trois semaines, puis dévoilant neuf noms supplémentaires la semaine dernière, avant de compléter l'équipe dans la nuit de dimanche à lundi.

Ancien directeur de la division Africaine du Fonds monétaire international (FMI), Goodall Gondwe, 78 ans, a été rappelé au ministère des Finances qu'il avait déjà dirigé au cours de la décennie 2000.

Le nouveau chef d'Etat a également rappelé d'autres vieux routiers de la politique mozambacaine, qui ont travaillé pour le frère de l'actuel président, Bingu wa Mutharika, lui-même président de 2004 jusqu'à sa mort en 2012.

«Le président a tenu parole en formant un gouvernement ne comptant pas plus de 20 ministres

et adjoints, afin de contenir les dépenses», a déclaré un porte-parole de la présidence, Justice Mponda, à l'AFP après avoir annoncé la liste complète des ministres.

Peter Mutharika, qui est le commandant en chef des forces armées, a joint le ministère de la Défense à ses responsabilités présidentielles.

Le ministre des Finances Goodall Gondwe présentera en septembre son budget, traditionnellement dévoilé en juillet, afin de prendre plus de temps pour mener des consultations.

L'aide des donateurs étrangers représente près de 40% du budget du Malawi. Ils ont suspendu leur aide (environ 150 millions de dollars) après l'éclatement d'un scandale de détournement de fonds publics de plus de 30 millions de dollars, sous la présidence de Joyce Banda.

**SAHARA-OCCIDENTAL-MAROC****Le Conseil des lords interpelle le gouvernement britannique sur les droits de l'homme**

Le ministre d'Etat britannique chargé de l'Afghanistan, du Pakistan, du Bangladesh et de l'Asie centrale, la baronne Warsi a souligné que le gouvernement britannique soutenait toute avancée en faveur de l'amélioration des droits de l'homme au Sahara occidental, rapporte dimanche l'agence de presse sahraouie (SPS). Répondant, vendredi dernier au nom du gouvernement à une question du lord indépendant, John Stevens sur les efforts que mène le gouvernement britannique pour amener le Maroc à respecter ses engagements internationaux en matière de droits de l'homme au Sahara occidental, la baronne Warsi a rappelé que le ministre d'Etat, chargé du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, Hugh Robertson avait évoqué avec les autorités marocaines lors de sa visite à Rabat en mars «la question du respect des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés».

Concernant le mur marocain de séparation, la baronne Warsi a indiqué que les équipes de déminage relevant de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), «poursuivaient leur travail en collaboration avec le front Polisario et le Maroc autour de ce mur». Lord Stevens avait déjà interpellé en mars le gouvernement britannique sur ses démarches concernant des rapports faisant état d'interventions violentes des forces marocaines le 15 février dernier contre des manifestations pacifiques à Layoune occupée ayant fait plusieurs blessés». Selon la même source, l'importance qu'accorde le conseil des lords à la question sahraouie «traduit l'intérêt croissant porté par la Grande Bretagne à la cause sahraouie, notamment après que le même conseil eut adressé récemment plusieurs questions au gouvernement britannique sur le Sahara occidental».

## SYRIE

## Douze ministres syriens sanctionnés par un gel de leurs avoirs et une interdiction de visas par l'UE

Douze ministres syriens ont été ajoutés hier à la liste européenne des notables du régime sanctionnés par un gel de leurs avoirs et une interdiction de visas.

Les noms des douze ministres syriens seront publiés aujourd'hui au *Journal officiel* de l'UE.

«En raison des graves violations des droits de l'homme dont ils se sont rendus responsables, douze ministres syriens ont été ajoutés à la liste des notables du régime sanctionnés par un gel de leurs avoirs et une interdiction de visas», a annoncé l'UE par le canal d'un communiqué à l'occasion d'une réunion des ministres des Affaires étrangères à Luxembourg.

«Compte tenu de la gravité de la situation en Syrie, l'UE a renforcé les mesures restrictives prises à l'encontre du régime syrien», a-t-on ajouté. En tout, 191 personnalités proches du pouvoir syrien de Bachar al-Assad ont été visées par les sanctions imposées par l'UE depuis le début du conflit en mars 2011.

Les mesures affectent également 53 entités, notamment la Banque centrale de Syrie, dont les avoirs dans l'UE sont gelés.

Le régime de sanctions de l'UE, qui court jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2015, comprend en outre un embargo sur le pétrole et une interdiction du commerce d'armes avec la Syrie.

## Dix soldats syriens tués dans des raids israéliens contre des positions limitrophes du Golan occupé

Au moins dix soldats syriens ont été tués dans des raids de l'aviation israélienne dans la nuit de dimanche à hier contre des positions de l'armée syrienne limitrophes du Golan occupé, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Au moins dix soldats syriens ont été tués dans des raids israéliens contre des positions militaires limitrophes de la partie occupée du Golan. Neuf missiles ont été tirés par des avions et au moins deux chars ainsi que deux batteries d'artillerie ont été détruits», a précisé l'OSDH.

La principale cible a été le siège du quartier général de la brigade 90, l'une des principales unités militaires syriennes déployées sur le Golan, mais d'autres positions ont également été visées, selon la même source.

Cette attaque israélienne intervient selon les médias après la mort d'un Israélien par des tirs inconnus en provenance de la Syrie.

## UE-THAÏLANDE

## L'UE réduit sa coopération avec Bangkok après le coup d'Etat militaire

L'Union européenne (UE) a décidé hier de réduire sa coopération avec la Thaïlande pour protester contre le coup d'Etat militaire, et demandé le rétablissement de la Constitution.

L'UE appelle les militaires au pouvoir dans le pays à «rétablir en urgence le processus démocratique légitime et la Constitution, par le moyen d'élections crédibles et représentatives», ont fait savoir les ministres des Affaires étrangères de l'UE réunis à Luxembourg dans une déclaration finale.

«Le pouvoir militaire en place depuis le 22 mai doit également libérer tous les prisonniers politiques et respecter les droits de l'homme», ont ajouté les ministres.

«Les visites officielles vers et de Thaïlande ont été suspendues» et l'UE et ses Etats membres ne signeront pas l'Accord de partenariat et de coopération avec la Thaïlande tant qu'un gouvernement démocratiquement élu ne sera pas nommé», a précisé le texte. Depuis le coup d'Etat, l'armée a largement limité les libertés civiles en interdisant les manifestations, censurant les médias et maintenant temporairement en détention des centaines de personnalités politiques, journalistes ou universitaires. La junte a exclu des élections avant un an, pour permettre de mettre en place d'ici là des réformes politiques, dont la rédaction d'une nouvelle Constitution. Son chef, le général Prayut Chan-O-Cha, a indiqué qu'un gouvernement intérimaire serait mis en place d'ici septembre.

APS

## IRAK

## Des centaines de soldats tués sauvagement par l'EIIL

Des centaines de soldats irakiens ont été sauvagement tués par les insurgés de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) qui mènent une offensive depuis le 9 juin contre des provinces irakiennes, a indiqué hier un porte-parole officiel.

«Des centaines de soldats ont été décapités, pendus (...) à Salaheddine, Ninive, Diyala, Kirkouk et les zones où se trouvent les terroristes (...) de l'EIIL», a déclaré Qassem Atta, porte-parole du Premier ministre Nouri al-Maliki pour les affaires de sécurité. Plusieurs centaines de civils ont également été tués dans ces «massacres», a-t-il ajouté au cours



d'une conférence de presse. Les insurgés, emmenés par le groupe armé de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), ont mis la main sur Mossoul, deuxième ville d'Irak, une grande partie de sa province Ninive (nord), de Tikrit et d'autres secteurs des provinces de Salaheddine (nord), Diyala (est) et Kirkouk (nord), et avancent désormais à l'ouest. Au cours du week end, ils se sont emparés de trois villes de la province occidentale d'Al-Anbar: Al-Qaim, Rawa et Aana. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry est arrivé lundi à Bagdad pour des consultations avec les dirigeants irakiens sur la crise provoquée par l'offensive menée par des insurgés en Irak.

## ATTAQUE D'UN CONVOI EN IRAK 69 détenus tués

Soinante-neuf détenus ont été tués hier dans l'attaque par des insurgés d'un convoi les transportant au sud de Bagdad, selon un nouveau bilan de sources médicale et policière.

Huit hommes armés ainsi qu'un policier ont également été tués dans les affrontements qui ont suivi à Hashimiyah, une ville de la province de Babylon.

Les circonstances de l'attaque n'étaient pas clairement établies dans l'immédiat.

Un précédent bilan faisait état de vingt-trois détenus tués.

Il s'agit de la deuxième attaque dans laquelle des prisonniers sont tués depuis le début de la fulgurante offensive lancée le 9 juin par des insurgés qui ont pris d'importants pans de territoires dans cinq provinces irakiennes.

Au moins 44 prison-

niers avaient été tués dans l'assaut d'une prison à Baqaouba, à 60 km au nord de Bagdad, chef-lieu de la province de Diyala, la semaine dernière.

Cette attaque a eu lieu alors que le secrétaire d'Etat américain John Kerry est arrivé à Bagdad pour des consulta-

tions avec les dirigeants irakiens sur la crise provoquée par l'offensive menée par des insurgés en Irak.

Les insurgés, emmenés par le groupe armé de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), ont mis la main sur Mossoul, deuxième ville d'Irak, une grande partie de sa

province Ninive (nord), de Tikrit et d'autres secteurs des provinces de Salaheddine (nord), Diyala (est) et Kirkouk (nord), et avancent désormais à l'ouest.

Au cours du week end, ils se sont emparés de trois villes de la province occidentale d'Al-Anbar: Al-Qaim, Rawa et Aana.

## John Kerry à Bagdad pour des consultations

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry est arrivé hier à Bagdad pour des consultations avec les dirigeants irakiens sur la crise provoquée par l'offensive menée par des insurgés en Irak. M. Kerry qui arrivait de Jordanie, doit notamment rencontrer le Premier ministre sortant Nouri al-Maliki et le président du Parlement Oussama al-Noujeifi pour discuter des développements de la situation sécuritaire dans le pays, en proie à une offensive d'insurgés depuis le 9 juin. Les insurgés, emmenés par le groupe armé de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), ont mis la main sur Mossoul, deuxième ville

d'Irak, une grande partie de sa province Ninive (nord), de Tikrit et d'autres secteurs des provinces de Salaheddine (nord), Diyala (est) et Kirkouk (nord), et avancent désormais à l'ouest. Au cours du week end, ils se sont emparés de trois villes de la province occidentale d'Al-Anbar: Al-Qaim, Rawa et Aana. Dimanche, le secrétaire d'Etat américain avait appelé depuis Le Caire les dirigeants irakiens à dépasser leurs divisions confessionnelles, assurant que son pays n'était «pas responsable» de la crise provoquée par l'offensive fulgurante d'insurgés et ne cherchait pas à «choisir» un leader pour l'Irak.

## Arrestation dans un scandale de corruption impliquant la classe politique

La police des Philippines a placé hier en détention le fils de l'ancien président Joseph Estrada, dans le cadre d'un vaste scandale de corruption impliquant plusieurs parlementaires de ce pays.

Le sénateur José «Jinggoy» Estrada, 51 ans, s'est rendu à la police après un mandat d'arrêt lancé à son encontre par un tribunal anticorruption. «Je n'ai jamais volé un seul centime des coffres du gouvernement», a assuré à la presse le quinquagénaire, qui accuse le président Benigno Aquino de poursuites «politiques» visant à écraser l'opposition. Accompagné de son père, l'ancien président Joseph Estrada (1998-2001), le sénateur est monté à bord d'un véhicule pour effectuer le court trajet jusqu'au poste de police, suivi par une file de voitures de presse.

Estrada est l'une des 54 personnes – parlementaires et hauts responsables – poursuivies pour corruption présumée: elles sont accusées d'avoir détourné à leur profit des millions de dollars accordés à des projets de développement du pays, un des plus pauvres d'Asie.

Le sénateur est soupçonné d'avoir mis dans sa poche quelque 183 millions de pesos (3,1 millions d'euros).

Un autre sénateur, Ramon Revilla, avait été arrêté ven-

dredi, et un troisième, Juan Ponce Enrile, 90 ans, figure de la dictature Marcos, devrait sous peu être lui aussi placé sous les verrous.

Le scandale a éclaté en 2013, lorsqu'une femme d'affaires, Janet Napoles, a été arrêtée, accusée de collusion avec des parlementaires pour détourner 10 milliards de pesos (168 millions d'euros) prévus à l'origine pour l'aide au développement.

Elle avait alors fourni une liste d'une centaine de noms de députés et sénateurs, dont deux font partie du gouvernement d'Aquino, qui ont vigoureusement nié être impliqués dans le scandale. La corruption est régulièrement citée comme l'un des principaux facteurs – sinon le principal – entravant le développement des Philippines.

Asón arrivée au pouvoir en juin 2010, Benigno Aquino en avait fait l'un de ses chevaux de bataille.

Joseph Estrada a lui-même été poussé à la démission début 2001, accusé de corruption et d'incompétence. Condamné à la prison à vie, cet ancien acteur avait ensuite été gracié et s'était présenté à la présidentielle de 2010, face à Benigno Aquino, qui l'avait remportée. Il a été élu en 2013 maire de Manille.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

05:05 Franklin  
05:15 Franklin  
05:30 TFou  
07:25 Culture Infos : Météo  
07:30 Téléshopping  
08:19 Météo  
08:25 Petits secrets entre voisins  
08:55 Petits secrets entre voisins  
10:25 Petits secrets entre voisins  
10:55 Une histoire, une urgence  
11:19 Une histoire, une urgence  
12:00 Les douze coups de midi  
12:50 : Petits plats en équilibre  
13:00 Journal  
13:35 : Petits plats en équilibre  
13:40 Le journal de la Coupe du monde 1914  
13:50 Météo  
13:55 Les feux de l'amour  
15:05 Les blessures du passé  
15:35 4 mariages pour une lune de miel  
15:55 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel  
16:40 Coupe du Monde - Italie / Uruguay  
19:00 Culture Infos : Journal  
19:35 Culture Infos : My Million  
19:40 Culture Infos : Là où je l'emmènerai  
19:43 Culture Infos : Météo  
19:45 Série TV : Nos chers voisins  
19:55 Joséphine, ange gardien  
21:45 Autre : Tirage de l'Euro Millions  
21:50 Série TV : New York Unité Spéciale  
22:40 Série TV : New York Unité Spéciale

**2**

05:55 Dans quelle éta-gère  
05:56 Les Z'amours  
05:57 Point route  
05:59 Journal  
05:59 Météo 2  
06:00 Journal  
06:10 Télématin (suite)  
07:00 Journal  
07:10 Télématin (suite)  
08:05 Dans quelle éta-gère  
08:10 Des jours et des vies  
08:30 Amour, gloire et beauté  
08:55 C'est au programme  
10:55 Météo outremer  
11:00 Divertissement : Motus  
11:30 Les Z'amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo 2  
13:00 Journal  
13:50 Météo 2  
13:52 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:50 Comment ça va bien !  
16:05 Dans la peau d'un chef  
16:55 On n'demande qu'à en rire  
17:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
18:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
18:55 Culture Infos : Météo 2  
19:00 Culture Infos : Journal  
19:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
19:43 Divertissement : Alcaline l'instant  
19:44 Culture Infos : Météo 2  
19:45 Divertissement : Qui sera le prochain grand pâtissier ?  
22:00 Culture Infos : Beau travail  
22:25 Culture Infos : Le front populaire : à nous la vie

**3**

04:40 Divertissement : Questions pour un super champion  
05:35 Série TV : Plus belle la vie  
05:00 Culture Infos : EuroNews  
05:45 Jeunesse : Ludo  
05:46 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
06:15 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
06:43 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
06:50 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
06:55 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
07:03 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
07:15 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
07:20 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
07:26 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
07:34 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
07:40 Série TV : La chouette & Cie  
07:50 Des histoires et des vies (1ère partie)  
08:50 Des histoires et des vies (2e partie)

10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Culture Infos : Météo  
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:45 Série TV : Un cas pour deux  
15:10 Des chiffres et des lettres  
15:50 Divertissement : Harry  
16:19 Divertissement : Un livre, un jour  
16:30 Divertissement : Slam  
17:10 Divertissement : Questions pour un champion  
18:00 Culture Infos : 19/19 : Journal régional  
18:18 Culture Infos : 19/19 : Edition locale  
18:30 Culture Infos : 19/19 : Journal national  
18:58 Culture Infos : Météo  
19:00 Sport : Tout le sport  
19:10 Sport : Au plus près du Tour  
19:15 Série TV : Plus belle la vie  
19:40 Culture Infos : Météo des plages  
19:42 Culture Infos : Beau travail  
19:45 La vallée des mensonges  
21:10 Culture Infos : Météo  
21:15 Culture Infos : Grand Soir 3  
22:10 Divertissement : Le pitch  
22:19 Culture Infos : Les carnets de Julie

**CANAL+**

05:55 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs  
05:50 Divertissement : Le Before du grand journal  
06:19 Culture Infos : La météo  
06:25 Divertissement : Le petit journal de la semaine  
06:55 Culture Infos : La météo  
07:00 Divertissement : La semaine du zapping  
07:15 Série TV : Les Simpson  
07:40 : Scandal  
08:19 : Scandal  
10:05 Cinéma : Us  
10:15 Cinéma : Le passé  
12:19 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 La nouvelle édition, 2e partie  
14:00 Cinéma : Arnaque à la carte  
15:50 Divertissement : Les Guignols, l'intégrale  
15:25 Divertissement : La semaine de Gaspard Proust  
15:35 Cinéma : Le jour attendra  
17:00 Divertissement : Zapping  
17:45 Culture Infos : Le JT  
18:05 Divertissement : Le grand journal  
19:00 Divertissement : Le grand journal, la suite  
19:25 Divertissement : Le petit journal  
19:55 Divertissement : De Groot une fois  
21:35 Divertissement : Plateaux cinéma documentaire  
21:40 Sport : The Crash Reel

**6**

06:05 Culture Infos : Météo  
06:10 Jeunesse : La maison de Mickey  
06:45 Jeunesse : Princesse Sofia  
07:10 Jeunesse : Le petit Nicolas  
07:25 Jeunesse : Le petit Nicolas  
07:30 Série TV : Martine  
07:40 Culture Infos : M5 boutique  
08:45 Culture Infos : M5 boutique  
08:55 Culture Infos : Météo  
10:00 La petite maison dans la prairie  
10:50 Divertissement : Les reines du shopping  
11:45 Divertissement : Les reines du shopping  
12:40 Culture Infos : Météo  
12:45 Culture Infos : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Culture Infos : Météo  
13:45 Divertissement : Nature morte  
13:55 FBI : duo très spécial  
15:25 Divertissement : Les reines du shopping  
16:30 Divertissement : La meilleure boulangerie de France  
17:50 Culture Infos : 100 % mag  
18:40 Culture Infos : Météo  
18:45 Culture Infos : Le 19.45  
19:05 Série TV : Scènes de ménages  
19:50 Divertissement : D&CO, une semaine pour tout changer  
22:15 : D&CO, une semaine pour tout changer

## La sélection

**TF1**

19h55

## Joséphine, ange gardien - Liouba



L'ange gardien Joséphine prête une fois de plus main-forte à une âme en détresse. Sa nouvelle protégée, une jeune femme russe prénommée Anna, a accepté d'être mère porteuse pour Claire et Laurent, un couple d'hôteliers. Joséphine sait qu'Anna supportera mal la séparation d'avec le nouveau-né. Elle ne se trompe pas car, au lendemain de la naissance, la jeune femme ne se résout pas à laisser son enfant, à qui elle a donné le prénom de Liouba. Elle s'enfuit avec le couffin, sans argent et sans papiers. La jeune mère et l'enfant n'ont nulle part où aller. Joséphine cherche une solution qui permettra à Anna de ne pas perdre son bébé. De leur côté, Claire et Laurent sont prêts à tout pour récupérer l'enfant...

**2**

19h45

## Meurtres au paradis (Série TV)



L'heure de la finale est arrivée. Les deux candidats encore à lice vont devoir se surpasser et surprendre le jury composé de Christophe Michalak, Christophe Adam, Pierre Marcolini et Philippe Urraca. Pour les apprêts pâtissiers, l'enjeu est double : gagner ce concours afin d'être désigné grand pâtissier de l'année et, grâce à cela, remporter un tour du monde des plus grands établissements pâtissiers et la publication de son propre livre de recettes. C'est ce qui est arrivé à Audrey Gellet, 29 ans, la gagnante de la première édition. Après avoir compilé ses meilleures recettes dans un livre paru en août 2013, elle effectue un tour du monde gourmand qui l'a mené des Etats-Unis à Tokyo. Elle est aussi formatrice à l'école hôtelière de Lausanne.

**3**

19h14

## La vallée des mensonges



Laura Fanton, une jeune chef parisienne, revient dans ses Cévennes natales pour transformer sa maison de famille, Les Magnans, en une maison d'hôtes. Un drame a forcé Laura à précipiter son retour et la mise en route de son projet : Cassandra, une amie d'enfance, a été retrouvée morte dans la cave des Magnans. L'installation de la jeune femme est jalonnée d'événements étranges au sein de la grande bâtisse. Mais elle peut compter sur le soutien de Vincent, un garde-forestier, de Mercedes, l'épicier du village et de son fils Marcel.

**CANAL+**

19h55

## De Groot une fois



Le temps d'une soirée, Maïtena Biraben propose un grand divertissement autour de l'humoriste belge Stéphane De Groot qui dévoile pour l'occasion son univers décalé avec ses chroniques acides sur l'actualité et la société. Comédien, scénariste, et réalisateur, le comique officie chaque semaine dans l'émission Le Supplément où, en digne héritier de Raymond Devos, il livre jeux de mots, et calambours en rafale pour esquisser le portrait d'une vedette. Parmi ses nombreux invités, De Groot est accompagné de Dany Boon qui produit son long-métrage actuellement en cours d'écriture.

**M1**

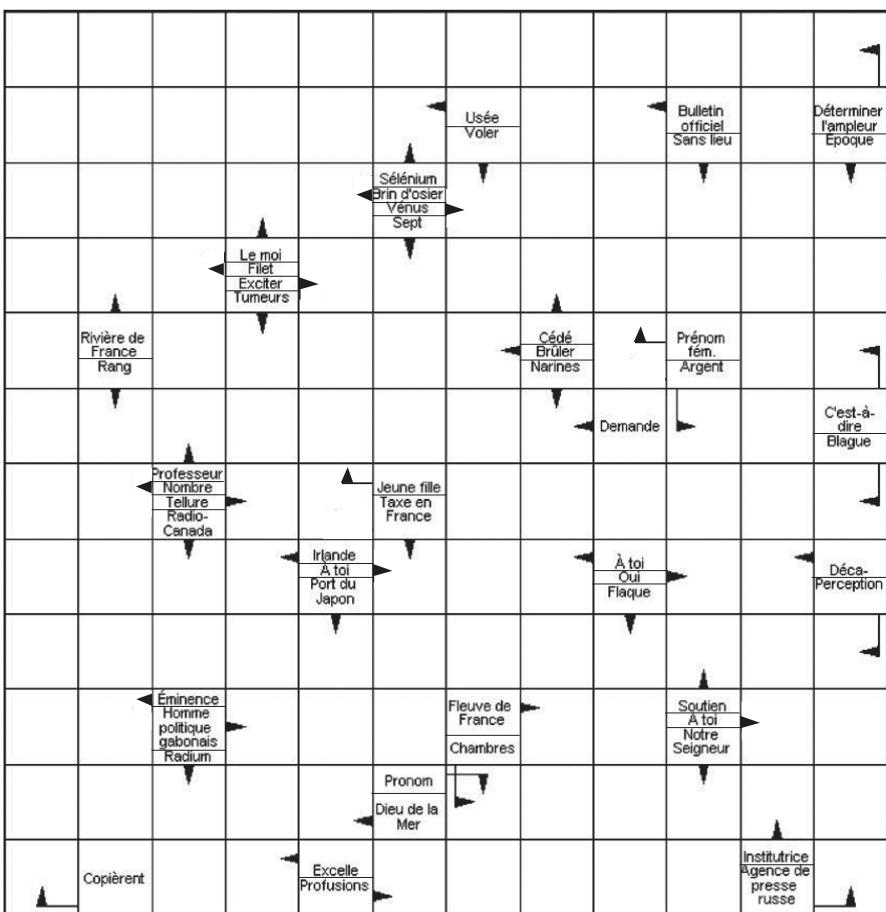
19h50

## D&amp;CO, une semaine pour tout changer



Propriétaires depuis trente ans d'une ancienne ferme, Guy et Martine ont vu leurs projets de rénovation tomber à l'eau lorsque Guy a cessé son activité professionnelle pour des raisons de santé. Faute de moyens, les travaux restent en plan et la maison se dégrade. Il n'en fallait pas plus à Valérie Damidot et à son équipe pour venir en aide à cette famille.

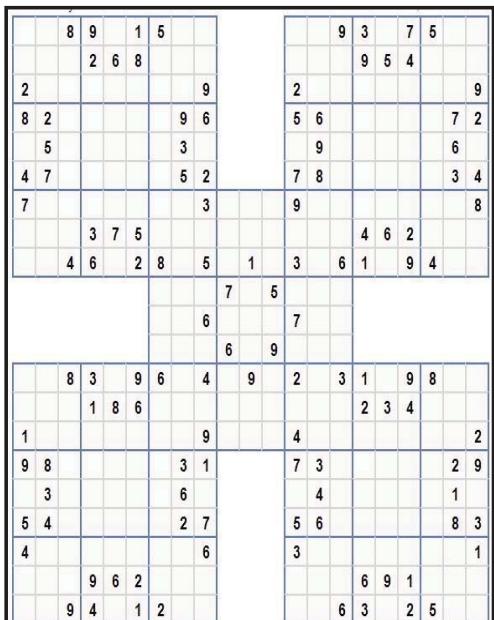
## Mots fléchés n°636



## Samouraï-Sudoku n°636

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°636

## ▶ Horizontalement:

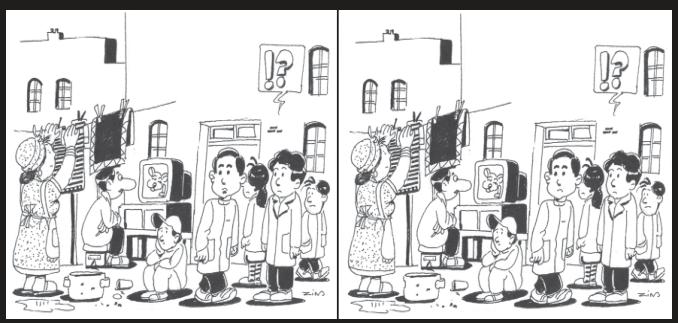
1. Art d'incrustier au maroquin des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescient - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Prénom féminin
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
11. Brisa les dents - Proporrionner
12. Sélénum - Rivaux - Adjectif possessif

## ▶ Verticalement:

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier
7. de bouche, à la cour des rois de France
8. Site archéologique du Mexique - Connaitre
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers
10. Américium - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville de l'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## 7 erreurs



## Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

## Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

## Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

## Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

## Proverbe français

## C'est arrivé un 24 Juin

1979 : fondation du Tribunal permanent des peuples à Bologne, Italie, à l'initiative du sénateur italien Lelio Basso.

1984 : manifestation à Paris pour l'école libre et contre le projet de loi Savary, qui sera finalement retiré.

2005 (Iran) : Mahmoud Ahmadinejad est élu Président de la République islamique d'Iran.

2007 (Royaume-Uni) : Gordon Brown remplace Tony Blair à la tête du Parti travailliste britannique.

2012 : Mohamed Morsi proclamé président élu de la République arabe d'Egypte.

## Célébrations :

- Journée internationale du surf.

- Canada, Québec : Saint-Jean-Baptiste, fête nationale du Québec.

- Pérou : Cusco: Inti Raymi, fête du soleil Inca.

- Iquitos: Fête de San Juan (es).

- Brésil : Dia do Caboclo, fête des Caboclos célébrée dans l'État de l'Amazonas.

- Philippines : Araw ng Maynila (Día de Manila), fête de Manille célébrant la fondation de la capitale par le conquistador Miguel López de Legazpi en 1571.

## INAUGURATION DU 1<sup>ER</sup> CENTRE DE FUTSAL EN ALGÉRIE

# Projection du match Algérie-Corée du Sud

Le premier centre de football en salle (Foot-Five) en Algérie a été inauguré dimanche à Staoueli (Alger) avec la projection sur écran géant du match Algérie - Corée du Sud comptant pour la seconde journée du Mondial-2014.

Une belle ambiance a marqué la cérémonie d'inauguration qui a coïncidé avec la retransmission de la rencontre des Verts au Mondial-2014, remportée brillamment par les coéquipiers de Feghouli (4-2) face aux Sud-Coréens.

Les invités de la soirée dont des personnalités sportives et journalistes, ont visité le site et ont pris connaissance des différentes structures de ce centre.

Selon le gérant et co-fondateur du "Foot Five", Imed Boukhof, ce projet innove dans le secteur en proposant des services adaptés à toutes les tranches d'âges.

*"Les amoureux du foot en salle*



pourront bénéficier de nos installations et ce à longueur de journée et tout au long de l'année quelle que soient les conditions météo" a indiqué Boukhof à l'APS.

Le premier centre de foot en salle dispose de quatre terrains de football indoor, un terrain en gazon synthétique haute densité homologué par la Fifa, un circuit footing, un club house destiné à la projection des événements sportifs ainsi que des boutiques de sport et des espaces de jeu pour enfants. Le centre est également équipé d'une salle de squash d'une superficie aux normes internationales de 50 m<sup>2</sup>.

*"Foot five introduit aussi une*

toute autre nouvelle activité : le squash connu par un grand nombre d'amateurs qui demeurent frustrés de ne pouvoir le pratiquer par manque d'espace approprié" t-il précisé. Parmi les autres services proposés par le centre "Foot Five", l'organisation de compétitions et d'événements sportifs clés en main, l'organisation de tournois interentreprises "Pro League", ainsi que la retransmission d'événements sportifs en qualité HD 3D comme la Coupe du monde de football, la Ligue des champions, les matchs NBA, le tennis.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DU 20 KM MARCHÉ 32 athlètes confirmés au coup d'envoi hier

Trente-deux (32) athlètes, dont 13 dames, ont pris part à la finale du championnat d'Algérie seniors du 20 km marche (sur route), hier au complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a annoncé la Ligue algé-

roise d'athlétisme (LAA). «Chez les hommes, les 19 athlètes représentent 12 clubs, provenant de 7 wilayas, tandis que chez les dames, seulement 8 clubs, de 5 wilayas, sont représentés» a expliqué Amine Djouhri, un res-

ponsable au sein de la LAA, avant d'ajouter: «En raison de la chaleur, le coup d'envoi de l'épreuve a été programmé à partir de 18h00, sur le circuit qui entoure le complexe olympique». Selon la même source, aucun

athlète cadet ou junior n'a confirmé son engagement pour participer à ce championnat d'Algérie senior qui, rehaussé du statut «open», aurait pu tolérer la présence des jeunes catégories.

**Sudoku n°635**

7	9	3	1	6	2	8	5	4
1	5	2	4	8	9	7	6	3
4	6	8	5	3	7	1	9	2
2	7	6	8	5	3	9	4	1
9	8	4	2	1	6	5	3	7
3	1	5	7	9	4	2	8	6
5	4	1	3	7	8	6	2	9
6	2	7	9	4	5	3	1	8
8	3	9	6	2	1	4	7	5

8	3	2	6	7	5	1	4	9
1	5	7	9	4	3	8	6	2
6	9	4	2	8	1	3	7	5
4	7	6	3	5	8	2	9	1
9	1	6	4	2	7	8	3	5
3	2	8	1	9	7	6	5	4
7	4	5	8	3	6	2	1	9
5	6	9	7	3	2	4	1	8
1	8	2	7	3	5	9	4	6

**Mots Croisés N°635**

### Mots Fléchés N°635

HENRICHEMONT  
ABOULIE■AREU  
BESTIALES■AM  
IN■O■■INSANE  
LIESSE■VENTS  
IENISSEI■SIC  
TR■D■THERESE  
ASPET■OUL■EN  
T■I■IONS■ARC  
INSPECTEUR■E  
OISON■E■RMI■  
■NEUSKERIENS

### Mots Fléchés N°635

LARMOIEMENTS  
ORAISON■NOE■  
UTILE■SOEURS  
FURENT■BRERA  
OSE■TEC■VRAI  
Q■NS■NENE■IN  
ULTIMES■SENT  
EU■REBUS■RE  
RESSERRES■OS  
ISE■REEL■BI■  
E■TOUS■OSONS  
■CHUT■ENRAGE

## SPORT/FESTIVAL NATIONAL DES ÉCOLES PRIMAIRES Plus de 1.000 participants à la 13<sup>e</sup> édition de Bordj Bou-Arréridj

Mille cent (1.100) élèves représentant 23 wilayas du pays prennent part, au stade du 20-Août de Bordj Bou Arréridj, à la 13<sup>e</sup> édition du Festival national des écoles primaires.

Cette manifestation devant se poursuivre jusqu'à demain met en lice 70 formations sportives, entre équipes de football, de basket-ball, de volley-ball et d'athlétisme, a indiqué à l'APS le président de la ligue de wilaya du sport scolaire, Ahmed Zitouni.

Destiné aux élèves âgés de moins de 12 ans, ce festival national qui s'inscrit dans le cadre du programme national de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS), cible quelque 10.000 jeunes athlètes dans plusieurs wilayas, a indiqué de son côté le président de la FASS, Abdelhafid Izem.

Soulignant «l'impact de cette manifestation pour le rapprochement et les échanges entre jeunes sportifs de toutes les régions d'Algérie», le même responsable a également rappelé que le sport scolaire constitue «un terreau fécond pour les élites de demain».

Tous les moyens nécessaires en matière d'hébergement, de transport et d'encadrement sont mobilisés dans la capitale des Bibans pour la réussite de cette grande joute sportive qui devrait aussi permettre de découvrir des jeunes talents, s'est réjoui M. Izem.

## GRAND PRIX D'AUTRICHE L'Allemand Nico Rosberg décroche une 3<sup>e</sup> victoire cette saison

Le pilote allemand Nico Rosberg a remporté dimanche le Grand Prix d'Autriche de Formule 1, devant son coéquipier britannique Lewis Hamilton, soit le sixième doublé en huit courses pour l'écurie Mercedes-AMG.

Le Finlandais Valtteri Bottas (Williams), 24 ans, est venu compléter le podium. Rosberg profite de sa 3<sup>e</sup> victoire cette saison (la 6<sup>e</sup> de sa carrière en F1) pour creuser l'écart sur Hamilton au championnat du monde avec 29 points d'avance.

Sept monoplaces à moteur Mercedes se sont classées dans le Top 9, à commencer par les Williams de Felipe Massa (4<sup>e</sup>) et Bottas, parties sur la première ligne, pour compléter la démonstration de la marque à l'étoile.

Victorieux au Canada, l'Australien Daniel Ricciardo a sauvé l'honneur de Red Bull Racing, qui jouait à domicile sur le Red Bull Ring, en prenant les quatre points de la 8<sup>e</sup> place.

Son coéquipier Sebastian Vettel, quadruple champion du monde en titre, a abandonné prématièrement, en raison d'un problème mécanique.

Rosberg compte désormais 29 points d'avance sur Hamilton (165 à 136) alors qu'on approche de la mi-saison. Les deux prochains Grand Prix auront lieu en juillet sur les terres de Hamilton, à Silverstone (Angleterre), puis de Rosberg, à Hockenheim (Allemagne).

APS

## MONDIAL2014/ALGÉRIE-CORÉE DU SUD (4-2)



# Le football algérien retrouve ses marques !



## HONG MYUN-BO : «L'Algérie a mérité sa victoire»

La presse sud-coréenne d'hier à sa tête le célèbre «Korea Times» a déploré la «piètre prestations» de son équipe nationale battue par l'Algérie (4-2) dimanche soir à Porto Alegre pour le compte de la deuxième journée (Gr H) du Mondial-2014, reconnaissant la supériorité des Verts.

«La défaite 4 à 2 de la Corée est un navet, une démonstration de 90 minutes de son affreuse défense et de sa ligne offensive létargique, qui ont rendu le résultat final très généreux pour les Algériens. Avec un pressing haut et implacable, l'Algérie était difficile à manœuvrer mais les hommes de Hong Myun-bo ont donné l'impression que leurs adversaires ressemblaient au FC Barcelone», écrit le quotidien d'expression anglaise «Korea Times».

Le même journal estime que l'Algérie doit l'«éclatante victoire» au «médiocre» niveau de jeu de la Corée du Sud. «La performance de la défense de l'équipe de Corée du Sud n'était pas à la hauteur de ce qu'une formation nationale doit montrer en Coupe du monde.

Les choses ont semblé presque trop faciles pour les Algériens quand ils sont rentrés aux vestiaires avec un 3 à 0», analyse le journaliste de «Korea Times», spécialiste en football.

Le même journal déplore le fait que les «Guerriers de Taeguk» ont très vite rendu les armes, car «la pression et l'obligation de gagner a visiblement pris le dessus sur les Coréens».

De son côté, le quotidien «Korea Herald» est revenu sur l'«irrésistible» domination de l'Algérie. «L'esprit de fête a laissé place à la déception après que Slimani, Halliche et Djabou aient chacun inscrit un but au cours de la première mi-temps», rapporte le journal d'expression anglaise aussi, croyant toujours à une qualification des coéquipiers de Son Heung-min au second tour.

«L'équipe de Corée n'est pas encore hors course. Et elle devra jouer sa carte jusqu'au bout. Le scénario idéal serait que la Corée du Sud batte la Belgique au moins (2-0) et la Russie gagne devant l'Algérie (1-0). Mais si l'Algérie et la Russie se neutralisent, la Corée du Sud devra l'emporter avec au moins 3 buts d'avance, souligne le «Korea Times».

«Ce que l'on doit retenir dans la seconde mi-temps, ce ne sont pas les deux buts marqués mais le fait que les joueurs aient montré leur esprit de combattants», se console le journal.

Saïd Ben

Ce score est historique, simplement, parce qu'aucune équipe africaine et bien évidemment, au passage, aucun pays arabe, n'a pu réussir à marquer 4 buts dans une phase finale d'un Mondial.

Et pour parvenir à ce résultat, il avait fallu une levée de bouchiers des observateurs, spécialistes et surtout journalistes, spécialisés contre les choix du coach Vahid Halilhodzic lors du premier match perdu contre la Belgique (2-1) après que l'Algérie menait 1-0, plus d'une heure durant. Le jeu ultra défensif préconisé par coach Vahid et le choix des joueurs ont été les principales causes de cette défaite amère contre les Diables rouges de Belgique.

C'est ainsi que coach Vahid, et heureusement qu'il l'a bien fait, cette fois-ci contre les Sud-Coréens, a donc choisi (de bonne foi, ou avec une autre idée dans la tête ?) de suivre les idées développées par les spécialistes, observateurs et journalistes en effectuant un changement de pas moins de 5 joueurs dans son onze de départ. De plus, et c'est donc le plus important, l'allure de ce «onze» inédit est qu'il présente le véritable visage d'une équipe conquérante et offensive à outrance.

Sur le terrain, les joueurs ont développé ce jeu cher aux fans des Verts communément appelé le «jeu à l'algérienne» qui fut un véritable régal pour les puristes!

En effet, ce jeu est fait de passes courtes, de déviations, de changements d'ailes etc. soit toute la panoplie d'une football varié et surtout orienté vers l'offensive. Ce jeu ultra offensif a tellement perturbé les Sud-Coréens qu'ils ont paru perdus sur le terrain de Porto Alegre.

Et puis, les joueurs qui

étaient mis sur le banc lors du match contre la Belgique ou prouvé leur bonnes disposition en se permettant même le luxe de marquer des buts et d'être également à l'origine d'autres inscrits par leurs coéquipiers. Et c'est le cas de Slimani, Djabou et Brahimi. Feghouli étant bien évidemment le «centre d'orientation» des Verts.

Marquer quatre buts n'est pas du tout un fait de hasard ou un quelconque accident de parcours, mais c'est la réussite d'une stratégie que coach Vahid ne devrait jamais oublier, lui qui n'aurait plus l'honneur de diriger cette formidable équipe d'Algérie qui est véritablement imbattable lorsqu'elle pratique ou pour être plus juste, lorsque son coach lui fait pratiquer son propre jeu.

Et si ce football attrayant et prolifique des Verts est salué par leurs adversaires-mêmes, ce n'est qu'une preuve de plus pour le coach Halilhodzic afin de s'en inspirer éternellement.

Ainsi, ce n'est pas du tout par hasard que la presse sud-coréenne d'hier à sa tête le célèbre «Korea Times» a écrit, entre autres que «La défaite 4 à 2 de la Corée est un navet, une démonstra-

dien "Korea Herald" est revenu sur l'«irrésistible» domination de l'Algérie.

Et pour conclure, on ne s'empêchera pas de relever la reconnaissance de la presse brésilienne, soit celle de la terre du football, qui salue «la fantastique» victoire des Verts.

«L'Algérie est indéniablement en forme», écrit le journal «Correio do Povo», qui a mis en exergue «la domination des Verts face aux Coréens», lors de cette rencontre qui a permis à la sélection de mettre fin à 32 ans de disette au Mondial.

«Massacre algérien en première mi-temps, dans un match de fort intensité», souligne de son côté le site Internet spécialisé ESPN.br.

A noter que maintenant avec trois points au compteur, l'Algérie aura besoin d'un match nul lors de son troisième et dernier match face à la Russie, ce jeudi à Curitiba, pour espérer se qualifier aux huitièmes de finale.

Avec ce jeu à l'algérienne, les Verts pourront bien passer «largement» aux huitièmes de finale de cette prestigieuse et historique compétition...

S. B.



tion de 90 minutes de son affreuse défense et de sa ligne offensive létargique, qui ont rendu le résultat final très généreux pour les Algériens. Avec un pressing haut et implacable, l'Algérie était difficile à manœuvrer mais les hommes de Hong Myun-bo ont donné l'impression que leurs adversaires ressemblaient au FC Barcelone», souligne le quotidien d'expression anglaise «Korea Times».

Le même journal estime que l'Algérie doit l'«éclatante victoire» au «médiocre» niveau de jeu de la Corée du Sud. De son côté, le quoti-

### Le point du groupe H:

Résultats:						
Belgique-Russie					1-0	
Corée du Sud - Algérie					2-4	
Belgique - Algérie					2-1	
Russie - Corée du Sud					1-1	

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Belgique	6	2	2	0	0	3	1	2
2. Algérie	3	2	1	0	1	5	4	1
3 Russie	1	2	0	1	1	1	2	-1
4. Corée du Sud	1	2	0	1	1	3	5	-2

Reste à jouer (en heure algérienne):  
26/06 (21h00): Corée du Sud - Belgique  
26/06 (21h00): Algérie - Russie

Ndlr: Les deux premiers qualifiés pour les huitièmes de finale.

## La presse brésilienne salue «la fantastique» victoire des Verts

La presse brésilienne a rendu hommage hier à l'équipe algérienne de football, large vainqueur dimanche face à la Corée du Sud (4-2) au stade de Beira-Rio de Porto Alegre, dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée (Gr H) de la Coupe du monde 2014. «L'Algérie est indéniablement en forme», écrit le journal «Correio do Povo», qui a mis en exergue «la domination des Verts face aux Coréens», lors de cette rencontre qui a permis à la sélection de mettre fin à 32 ans de disette au Mondial. Il s'agit de la première victoire de l'équipe nationale au Mondial, depuis celle décrochée au Mondial 1982 en Espagne face au Chili. «L'Algérie prend son envol», souligne le même quotidien, avec en Une la photo de joie du défenseur Rafik Halliche à l'issue de son but. «Les Algériens ont complètement assommé les Sud-Coréens en première mi-temps avec trois buts», précise la quotidien. Par ailleurs, «Correio do Povo» a évoqué une relation tendue entre la presse algérienne et le sélectionneur Vahid Halilhodzic, née notamment après la défaite concédée lors

du premier match face à la Belgique (2-0). «La sélection algérienne récompense ses fans», écrit de son côté «Jornal do Comércio». «Dans un match passionnant, l'Algérie l'emporte logiquement face à la Corée et prend la deuxième place du groupe», ajoute le quotidien. «Dans un stade plein, les Algériens ont corrélé les Sud-Coréens par un fantastique (4-2), de quoi leur permettre d'espérer d'arracher une qualification historique pour la deuxième tour», mentionne le journal. «Massacre algérien en première mi-temps, dans un match de fort intensité», souligne de son côté le site internet spécialisé ESPN.br. Ce site a encensé le milieu de terrain Sofiane Feghouli qui a «su déverrouiller la défense sud-coréenne». Avec trois points au compteur, l'Algérie aura besoin d'un match nul lors de son troisième et dernier match face à la Russie, ce jeudi à Curitiba, pour espérer se qualifier aux huitièmes de finale. La Belgique, déjà qualifiée après son succès face aux Russes (1-0), jouera quant à elle face à la Corée du Sud, au stade de São Paulo. APS

## PUBLICITÉ

**Algérie : Une victoire 32 ans après**



Hier soir les Fennecs ont retrouvé le chemin de la victoire en Coupe du Monde, après s'être imposé face à la Corée du Sud sur le score de 4-2, grâce à des réalisations de Slimani, Hallliche, Djabou et Brahimi.

Cette victoire permet aux fennecs de respirer après le défaite concédée face à la Belgique 2 buts à 1. Actuellement l'Algérie se retrouve deuxième du groupe H et a fait un pas en avant vers la qualification pour les huitièmes de finale. En effet, lors du prochain match, les Fennecs affronteront la Russie, il suffira alors d'un simple match nul contre les Russes pour qualifier les verts en 8<sup>e</sup> de finale, même si une victoire des Fennecs serait plus satisfaisante pour conclure ce dernier match de poule côté algérien.



# MONDIAL NEWS



**Cristiano Ronaldo s'avoue vaincu**



## Halilhodzic salue le match héroïque de ses joueurs

Vahid Halilhodzic est un sélectionneur heureux. L'Algérie a conquise sa première victoire en Coupe du Monde depuis 1982 au terme d'un match fou contre la Corée du Sud (4-2). Forcément, il y a eu du très bon, avec une première période quasiment parfaite, et une seconde mi-temps plus compliquée, que le sélectionneur national a expliqué par la jeunesse de son groupe. «La force de cette équipe, c'est le collectif. On était tous un peu vexés après les critiques injustifiées qu'on a reçues après la Belgique, qui est une des meilleures équipes d'Europe et contre qui on aurait pu faire un exploit avec un peu plus d'attention. On l'a vu aujourd'hui en deuxième période : cette équipe est jeune et psychologiquement elle ne supporte pas la pression. En première période c'était un match presque parfait, avec de l'efficacité. On a eu comme d'habitude un passage à vide, peut-être physique, peut-être mental, il faudra en parler. Mais l'Algérie a fait un match héroïque, je félicite tous les joueurs. Je dédie cette victoire aux supporters de l'Algérie et au peuple algérien qui attendaient ça depuis 32

ans. C'a été une victoire de l'orgueil. On va jouer un troisième match, un barrage contre la Russie et tout est possible», a-t-il déclaré après la rencontre.



C'est assez rare pour être remarqué, Cristiano Ronaldo a déclaré dans le journal As que si le Portugal ne gagne pas c'est tout simplement parce que «on ne peut pas être meilleurs». Une déclaration qui peut faire mal à la sélection portugaise, dont il est le capitaine.

Après une lourde défaite pour son entrée dans la compétition (4-0 face à l'Allemagne), le Portugal n'a pu faire mieux qu'un match nul (2-2) contre les Etats-Unis, arraché dans les dernières secondes. Si au moins le but de Silvestre Varela, parfaitement servi par C. Ronaldo, permet aux Lusitaniens de ne pas être disqualifiés, le numéro 7 se montre particulièrement défaitiste. En plus d'avouer ne «plus avoir le moral», il dit clairement que la qualification, qui demande de s'imposer face au Ghana pendant que les Etats-Unis et l'Allemagne ne font pas match nul (tout en rattrapant une différence de but désastreuse de -4), est «mission impossible». Certes, il ne compte pas abandonner puisque «tout est possible dans le football», mais il semble tout de même résigné, ajoutant que «ce fait que le Portugal pouvait gagner le Mondial n'était que fiction». Un constat très dur pour ses coéquipiers qui autant certainement du mal à relever la tête face à des Ghanéens survoltés. Peut-être est-ce encore pire, du moins pour la réputation du joueur souvent critiqué pour son égo-centrisme, mais il finit ce constat de manière surprenante : «d'autres sélections sont meilleures que nous et le méritent plus que moi». Une vraie volonté d'atirer l'échec sur lui ? Ou un lapsus révélateur ? En tout cas, il ne semble pas que nous verrons du grand CR7 durant cette Coupe du Monde non plus.



## CÔTE D'IVOIRE Encore un petit effort pour les Éléphants

La Côte d'Ivoire n'a plus qu'un petit effort à faire mardi face à la Grèce à Fortaleza (17h00 locales/22h00 françaises) pour se qualifier pour la première fois pour les 8<sup>e</sup> de finale de la Coupe du Monde, en dépit des états de forme incertains de ses stars Yaya Touré et Didier Drogba. Malgré leur défaite face à la Colombie jeudi à Brésil (2-1), les Ivoiriens restent en effet les mieux placés du groupe C pour rejoindre les Cafétiers en 8<sup>e</sup> de finale. Un succès contre les Grecs les qualifierait ainsi à coup sûr et même un match nul aurait de bonnes chances de leur suffire. Dans ce cas de figure, il faudrait, en effet, que les Japonais battent la Colombie avec deux buts d'écart ou en marquant trois buts de plus que la Côte d'Ivoire pour que les Africains soient éliminés. Pour une fois tombés dans un groupe accessible, les Éléphants visaient ouvertement ces 8<sup>e</sup> de finale qu'ils n'ont jamais visités et ils doivent maintenant finir le travail. «Se qualifier, on ne l'a jamais fait. On veut donner de cette joie», a rappelé le latéral Serge Aurier, excellent depuis le début du tournoi. Pour cela, les joueurs de Sabri Lamouchi vont encore s'appuyer sur la vitesse et la fantaisie de Gervinho, mais aussi sur un impact physique très net face au Japon, moins contre la Colombie.

La puissance ivoirienne est traditionnellement incarnée par le capitaine Yaya Touré, mais celui-ci, blessé en fin de saison avec Manchester City, ne joue pour l'instant qu'à 50 ou 60% de ses moyens. En outre, lui et son frère Kolo ont appris cette semaine le décès de leur frère Oyala Ibrahim, mort jeudi à 28 ans d'un cancer.

## Riolo impressionné par les Fennecs

Trente-deux ans que l'Algérie attendait une victoire de son équipe nationale en Coupe du monde. Une attente enfin récompensée dimanche après-midi, et de quelle manière : les hommes de Vahid Halilhodzic se sont imposés 4-2 face à la Corée du Sud au

terme d'une rencontre de très bon niveau. Parmi les joueurs les plus en vue du côté des Fennecs, il y a le milieu offensif Yacine Brahimi, auteur du quatrième but de la rencontre.

Sur le blog de RMC, le consultant Daniel Riolo salue la prestation du joueur

de Grenade et en profite au passage pour pointer du doigt un certain laxisme des clubs de Ligue 1 du point de vue disciplinaire. «En Algérie, ceux qui alimentent la polémique en voulant plus de joueurs formés au pays trouveront des arguments après

les buts de Slimani, Hallliche... Moi je note juste le bon match de Brahimi. Talentueux mais insupportable à Rennes, il est bien mieux dans un cadre différent, en Espagne. Un raisonnement qui tient pour beaucoup (trop) de joueurs. Même chez les Bleus....»



## MONDIAL 2014 ALGÉRIE 4 - 2 CORÉE DU SUD La victoire du courage et de la volonté

Boualem Branki

Ce n'est pas un rêve, ni un hasard, encore moins un exploit. Pour ceux qui connaissent parfaitement la mentalité et les grands traits de caractère des Algériens, le savent. La victoire, comme bienvenue et attendue contre la Corée du Sud en Coupe du monde dimanche dans une ville de Porto Alegre totalement acquise à ces formidables supporters venus de la lointaine Algérie, n'est en définitive que cette formidable expression de la mentalité de l'Algérien devant des situations historiques déterminantes. Ceux qui connaissent donc l'histoire de notre pays savent qu'une poignée d'hommes rudimentairement armés, mais soutenus par tout un peuple, ont terrassé il y a un peu plus de 50 ans la plus redoutable armée coloniale, obligée par les armes à capituler et reconnaître sa défaite face à la glorieuse Armée de libération nationale (ALN). Dimanche au Brésil, 11 Algériens déterminés, soutenus par des milliers de supporters qui forment la plus extraordinaire galerie de ce mondial, avec un coup de rêve dans les tribunes, ont démontré que dans chaque Algérien sommeille un Lion. La bataille pour la qualification au second tour de ce Mondial "sans pitié", où deux témoins sont déjà sortis par la petite porte, dont le champion en titre, l'Espagne, rien que ça, devient certes plus ardue, plus palpitante, plus stressante, mais elle aura au moins prouvé que l'Algérie est une Nation à respecter, une Nation qui renferme des hommes de talent, des joueurs de grande qualité, pour peu qu'on leur fasse confiance. Après la désillusion du premier match, ce sont pratiquement les joueurs qui ont pris leur destin en main, et forcé tous les observateurs, à commencer par leur coach au respect. Bravo, les gars ! Par cette victoire, les joueurs de l'équipe nationale ont au moins prouvé deux choses à leurs détracteurs : d'abord qu'un Algérien, même s'il meurt, il meurt debout, il n'abdique jamais. L'orgueil des Algériens a donc frappé une fois encore au Brésil, à un moment où tout un chacun dans les sphères pseudo spécialisées du football lui avaient prédict une retentissante défaite sportive. Hélas pour eux, il n'en fut rien, et les gars de l'équipe nationale, à commencer par les "locaux" Djabou et Slimani, ont prouvé une fois encore toutes les grandes ressources et les potentialités des Algériens, pour peu qu'on les mette dans des situations idéales.

Et puis, il faut le reconnaître, cette victoire qui fait miroiter pour la première fois une très possible qualification historique au second tour d'un Mondial pour les Verts, est bonne à prendre et vient à un moment opportun. Un moment où le pays est à l'écoute des discussions entre les différentes parties et partis pour la mise en place d'une nouvelle Constitution qui consacre définitivement l'Algérie comme étant un état moderne, dans son temps, démocratique et fortement soucieux de la prospérité de son peuple. Alors, des éclats d'orgueil comme ceux de Porto Alegre, on en redemande, pour notre fierté d'être Algériens.

## COMMUNICATION

### Conférence-débat, jeudi à Alger, sur le journalisme d'investigation

Une conférence-débat sur le journalisme d'investigation sera organisée, jeudi à Alger, par le ministère de la Communication au profit des journalistes de la presse écrite, audiovisuelle et électronique. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre d'une série de conférences, prévue dans le cadre du cycle de formation initié par le ministère, sera animée par le journaliste-écrivain, Pierre Péan, "qui vient de France pour échanger avec les journalistes sur son expérience et ses connaissances concernant le journalisme d'investigation", indiquait hier un communiqué de ce ministère. La rencontre "qui sera rehaussée par la présence du ministre de la Communication, est ouverte, sans invitation préalable, à tous les journalistes de la corporation, et aura lieu le 26 juin 2014, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à partir de 9h", précise la même source.

## TÉLÉVISION PUBLIQUE M. TOUIF KHELLADI DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENTV: 89% des programmes de la grille spéciale Ramadhan sont nationaux

**La grille spéciale mois de Ramadhan de la Télévision publique comporte 110 productions nationales constituant ainsi 89 % de la totalité des programmes, de manière à répondre aux attentes des téléspectateurs algériens, a indiqué hier le directeur général de cette entreprise, Toufik Khelladi.**

M. Khelladi, qui a animé une conférence de presse à l'occasion de la présentation de la grille spéciale mois de ramadhan, a relevé que les 110 productions nationales constituent 89% des programmes pour cette année, contre 85% l'année précédente.

Il a précisé que la Télévision nationale a fait un «effort particulier» pour «algérianiser» ses programmes, prenant en compte un certain nombre de facteurs dont celui de «répondre favorablement aux attentes et aspirations du public et la coïncidence de la saison estivale avec le mois sacré».

M. Khelladi a expliqué que la Télévision publique a opté pour la production nationale comme «choix stratégique», sans recourir au marché étranger, citant à titre d'exemple la production de «Ridjal El Forkane» un feuilleton historique et religieux,



«Foursane El Hoggar», une série de fiction historique largement inspiré de faits réels.

Il a aussi évoqué la nouveauté que constitue le feuilleton en chaoui qui va être diffusé sur la Chaîne 4 d'expression amazigh. M. Khelladi a précisé, en outre, que le téléspectateur algérien aura une «large gamme» de programmes pour «tous les âges et tous les goûts», à l'instar des séries algériennes «Asrar El Madj», «Souffrance d'une femme», ou encore les comédies «Couscous Bladi» et les sitcom «Khalasli kahwa», «Djarti» et «L'école» qui raconte le quotidien d'un mécanicien reconvertis en professeur d'histoire et géographie.

La Télévision publique demeure aussi fidèle aux concepts de la caméra cachée et «Moussabakat ramadhan» qui consistera cette année à «reclasser» des séquences d'une même scène co

mique. La femme, les adolescents et les enfants ne seront pas en reste, puisque des programmes qui leur sont dédiés exclusivement, sont intégrés dans cette grille. Interrogé, par ailleurs, sur la prise en considération de ce que proposent les chaînes de télévision privées, M. Khelladi a indiqué que la télévision publique «prend en compte» la concurrence dans ce domaine, sans pour autant oublier qu'elle demeure une télévision de «service public» et qu'elle a l'obligation de «respecter» le cahier des charges.

Il a aussi fait savoir que son entreprise demeure «ouverte à toute forme de collaboration avec ces chaînes et l'établissement de relations de partenariat après l'entrée en vigueur de la loi sur l'audiovisuel».

### L'ENTV a payé un «excellent» prix pour le droit de transmission des 24 matchs de la Coupe du monde

L'Entreprise nationale de télévision algérienne (ENTV) a payé les droits de transmission des 24 matchs de la Coupe du monde à un «excellent» prix par rapport à celui payé par d'autres télévisions étrangères qualifiées de «grandes chaînes», a indiqué hier à Alger le directeur général de l'ENTV, Toufik Khelladi.

Lors d'une conférence de presse animée au siège de la Télévision algérienne, Toufik Khelladi a souligné que son entreprise a «très bien» négocié les droits de transmission de cette compétition avec le détenteur exclusif des droits de diffusion dans la région de l'Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA), payant ces droits

beaucoup moins que certaines chaînes de télévision étrangères à l'instar de la télévision française TF1.

Il s'est abstenu cependant, de révéler le montant de cette transaction considérant que cela relève de la «confidentialité» qui caractérise ce genre de négociations. Le directeur général de la télévision publique a rappelé en outre, que les choses son rentrées dans l'ordre avec ce «partenaire» suite au litige né de la transmission par son organisme du match éliminatoire de coupe du monde ayant opposé le onze national à l'équipe burkinabé.

«Nous avons pu revenir à des relations professionnelles et éthiques», a encore précisé M. Khelladi ajoutant que des

«négociations» interviendront avec ce même partenaire, au mois de septembre pour la diffusion d'autres compétitions de niveau international telle la coupe du monde de handball, dont il détient l'exclusivité aussi des droits de transmission.

M. Khelladi a précisé, toutefois, que l'ENTV est une «télévision publique généraliste et non pas sportive», et ses objectifs visaient d'abord à offrir à ses téléspectateurs un match par jour, à l'exception des rencontres du groupe où évolue l'équipe nationale algérienne (Groupe H). Il a expliqué que le choix était établi pour retransmettre 17 matchs du premier tour de la coupe du monde et sept autres du second tour.

«La programmation établie avait pour objectif de donner une visibilité des équipes africaines d'abord et faire découvrir de nouvelles équipes telles que celles de l'Amérique latine et ensuite celles qui sont en train de faire sensation», a relevé le DG de l'ENTV. Par ailleurs, à la question relative à l'absence de plateaux télévisés à partir du Brésil, lieu de déroulement du Mondial, M. Khelladi a noté que son entreprise a des «équipes et infrastructures mobiles qui suivent l'événement», et a choisi «d'acheter» les matchs contrairement à d'autres canaux qui ont privilégié et opté uniquement pour ces plateaux fixes.

APS

## CONDOLÉANCES

Meriem et Adel Oucherif, présentent leurs condoléances les plus attristées à Tayeb Guerbas et toute sa famille suite au décès de Sabrina, leur cousine, à l'âge de 35 ans.

Ils les assurent de leur compassion et de leur solidarité en cette pénible circonstance.

«A Dieu, nous appartenons, à Lui, nous retournons».

## DÉCÈS

Les familles SAIL, Boulhart, parents et alliés ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté époux, père et grand-père, le regretté SAIL Farid (ancien commandant de bord et chef instructeur à Air Algérie) survenu hier à l'âge de 62 ans à la suite d'une maladie. L'enterrement aura lieu aujourd'hui après la prière du Dohr. La levée du corps aura lieu aujourd'hui au domicile mortuaire 6, Haï les Castors Bordj El Kiffan.

Qu'Allah le Tout Puissant accorde au défunt Sa Sainte miséricorde et l'accueille en son vaste paradis. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournerons.